





Plan ministériel de Parcs Canada de

2021-2022













© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2021

N° de catalogue : R61-103F-PDF

ISSN 2371-784X

Table des matières

De la part du Ministre
De la part du président et directeur général
Aperçu de nos plans
Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus, et principaux risques
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada
Services internes : résultats prévus 4:
Dépenses et ressources humaines
Dépenses prévues4
Ressources humaines prévues49
Budget des dépenses par crédit voté49
État des résultats condensé prospectif49
Renseignements ministériels
Profil organisationnel 5:
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 5
Contexte opérationnel5
Cadre de présentation de rapports52
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes 53
Tableaux de renseignements supplémentaires 53
Dépenses fiscales fédérales
Coordonnées de l'organisation
Annexe: Définitions
Notes en fin d'ouvrage

De la part du Ministre

En tant que ministre responsable de Parcs Canada, j'ai le plaisir de vous présenter le Plan ministériel 2021-2022 de l'Agence. Ce plan fournit à la population canadienne des renseignements sur les priorités de Parcs Canada et les résultats que l'Agence compte obtenir au cours du prochain exercice financier.

Tandis qu'aux quatre coins du monde on continue de relever les défis associés à la pandémie de COVID-19, les Canadiens et les Canadiennes trouvent du réconfort dans



le plein air et la nature. Le rôle joué par Parcs Canada pour protéger des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel et aider la population canadienne à apprécier ces endroits qui nous sont chers n'a jamais été plus important.

En portant un regard sur l'exercice 2021–2022, je demeure déterminé à respecter les engagements que le gouvernement a pris auprès de la population canadienne et qui sont énoncés dans ma lettre de mandat ainsi que dans le discours du Trône. Dans le cadre de nos efforts, nous protégerons et restaurerons le patrimoine naturel et culturel du Canada, ferons avancer la réconciliation avec les peuples autochtones et encouragerons les Canadiens et les Canadiennes à découvrir les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. Parallèlement, nous continuerons à travailler avec des partenaires d'un bout à l'autre du pays, y compris les intervenants de l'industrie touristique, afin de contribuer à la relance économique après la pandémie de COVID-19.

Parcs Canada poursuivra aussi son soutien à l'engagement du Canada d'étendre le réseau d'aires protégées et conservées, ainsi que de contribuer à la biodiversité et au rétablissement des espèces en péril en conservant 25 % des terres et des océans du Canada d'ici 2025, avec comme objectif d'atteindre 30 % d'ici 2030.

L'intégrité écologique restera la grande priorité pour toutes les décisions prises dans les parcs nationaux, et l'Agence adoptera des mesures concrètes pour préserver la biodiversité et pour renforcer la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques et autres agents stressants.

Parcs Canada jouera également un rôle de leadership dans la protection et la conservation du patrimoine culturel en veillant à ce que ces lieux patrimoniaux demeurent une source de fierté, de connaissances et de plaisir pour les Canadiens et les Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

J'ai la ferme intention de faire avancer de nouvelles lois et politiques ainsi que de nouveaux instruments pour protéger efficacement les lieux patrimoniaux de propriété fédérale et définir des orientations plus claires en vue de guider la désignation et la conservation des lieux patrimoniaux culturels nationaux.

Parcs Canada continuera de prendre appui sur Le cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019 pour relater les récits du Canada, en présentant tous les points de vue, de même que les périodes difficiles de notre passé. Plus particulièrement, ce cadre reflète notre engagement à veiller à ce que les récits et les opinions des peuples autochtones et des communautés minoritaires et diversifiées soient intégrés dans les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.

Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation représentent ce que le Canada a de mieux à offrir. Ensemble, ils racontent qui nous sommes, y compris les histoires, les cultures et les contributions des peuples autochtones de même que les récits historiques du Canada dans toute sa diversité. Les mesures énoncées dans le Plan ministériel 2021-2022 de Parcs Canada appuient l'engagement soutenu de notre gouvernement envers la protection des trésors naturels et culturels du Canada pour les générations actuelles et futures

L'original a été signé par

L'honorable Jonathan Wilkinson, C.P., député

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

De la part du président et directeur général

Je suis fier de présenter le Plan ministériel 2020-2021 au nom des plus de 5 800 membres dévoués de l'équipe de Parcs Canada, que j'ai le privilège de diriger. Les priorités et activités énoncées dans ce plan visent, à tous égards, à assurer la mise en œuvre du mandat de l'Agence, à soutenir le ministre dans la réalisation de ses engagements de mandat et à faire progresser les objectifs horizontaux gouvernementaux pour l'ensemble de la population canadienne.



Parcs Canada bénéficie du privilège d'administrer un des plus beaux et grands réseaux de lieux patrimoniaux naturels et culturels au monde. C'est avec une immense fierté que nous gérons, au nom de tous les Canadiens et Canadiennes, ce vaste réseau des lieux patrimoniaux naturels et culturels nationaux, qui comprend 171 lieux historiques nationaux, 47 parcs nationaux, cinq aires marines nationales de conservation et un parc urbain national.

L'Agence s'est engagée à ce que ce réseau reconnaisse et honore les contributions des peuples autochtones, leurs histoires et cultures ainsi que leur attachement particulier à leurs terres et eaux traditionnelles. En collaboration avec les autres ordres de gouvernement, les partenaires autochtones et les intervenants intéressés, nous sommes déterminés à renforcer la conservation du patrimoine naturel et culturel au Canada.

Parcs Canada joue un rôle appréciable en fournissant des services essentiels pendant la pandémie de COVID-19 et en permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'avoir accès aux avantages pour la santé et le mieux-être que procure le temps passé en plein air et dans de grands espaces. L'Agence a relevé cette mission en prenant des mesures pour protéger la santé et la sécurité des visiteurs, de son personnel et, en fait, de toute la population canadienne. La pandémie mondiale met en lumière, plus que jamais, l'importance des lieux protégés pour notre santé, prospérité et bien-être collectifs. Parcs Canada tire une juste fierté d'avoir réussi à assurer de façon continue l'intendance et l'accès public de ces sites patrimoniaux nationaux en cette période de grands défis.

Au cours de la prochaine année, l'Agence continuera d'assumer un rôle clé pour permettre l'accès à la nature et soutenir le tourisme au Canada, en collaborant avec les collectivités environnantes afin de favoriser les possibilités économiques et d'offrir aux visiteurs des expériences qui attirent une grande diversité de Canadiens et de Canadiennes, d'autant plus vu la nécessité de soutenir la relance économique après la pandémie de COVID-19.

Grâce à des programmes et services novateurs, Parcs Canada continuera d'initier des enfants et des familles à des activités de plein air et culturelles qu'ils pourront pratiquer tout au long de leur vie, et qui leur permettront d'en apprendre davantage sur l'environnement et le patrimoine du Canada. Ces activités comprennent le populaire programme Initiation au camping qui sensibilise chaque année des milliers de Canadiens et Canadiennes, y compris de nombreux

néo-Canadiens, aux joies du camping, et leur fournit les outils et connaissances nécessaires pour leur permettre d'apprécier les lieux protégés et de prendre contact avec ceux-ci.

L'Agence poursuivra l'exécution des projets d'infrastructures pour s'attaquer aux travaux reportés et pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures patrimoniales. Nous poursuivrons nos efforts afin d'obtenir du financement à long terme pour nos biens, en vue de pouvoir mieux gérer les actifs patrimoniaux et touristiques, les voies navigables et les routes, et de soutenir la prestation des programmes et services.

Guidée par l'engagement du gouvernement envers l'écologisation des activités, l'Agence aspirera au cours de l'année à mener la transition vers des biens immobiliers, des parcs de véhicules ainsi que des services et activités à faible émission de carbone, durables et contribuant à contrer les changements climatiques.

De plus, l'Agence prend activement des mesures, et s'est engagée à des actions additionnelles, pour que notre organisation et la prestation de nos services à la population canadienne soient guidées par des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité.

C'est un privilège de diriger l'équipe de Parcs Canada, et je suis extrêmement fier du travail accompli par celle-ci pour servir les Canadiens et Canadiennes. D'un océan à l'autre, le personnel de l'Agence joue un rôle considérable pour protéger les trésors patrimoniaux naturels et culturels du pays, pour favoriser la réconciliation avec les Autochtones, pour soutenir l'emploi et les économies locales, et pour offrir à des millions de visiteurs, sur plus de 450 000 kilomètres carrés d'aires protégées, des occasions de découvrir les éléments les plus remarquables de notre patrimoine naturel et culturel national, tout en veillant à la santé et la sécurité de tous ces gens. Ensemble, nous envisageons avec plaisir la perspective de donner suite aux engagements contenus dans le présent plan.

L'original a été signé par

Ron Hallman

Président et directeur général Agence Parcs Canada

Aperçu de nos plans

Protection du patrimoine naturel

Parcs Canada appuiera le mandat du ministre qui consiste à conserver 25 % des terres et 25 % des océans du Canada d'ici 2025, en travaillant à l'atteinte de 30 % de chacun de ces volets d'ici 2030.

L'Agence continuera de faire progresser l'engagement du gouvernement du Canada à veiller à ce que les aires protégées soient gérées de manière à conserver la biodiversité à long terme, notamment en travaillant en partenariat pour améliorer la connectivité des parcs nationaux avec un ensemble environnemental plus vaste, pour accroître l'utilisation de la science et des connaissances afin d'éclairer la prise de décisions en matière de conservation et pour contribuer à la protection des espèces en péril.

Parcs Canada jouera un rôle clé dans la priorité du gouvernement de lutter contre les changements climatiques, de protéger l'environnement et de préserver le patrimoine naturel du Canada. L'Agence prendra des mesures concrètes pour préserver la biodiversité et renforcer la résilience des écosystèmes en réponse aux changements climatiques et à d'autres facteurs de stress. L'intégrité écologique restera la grande priorité dans toutes les décisions prises dans les parcs nationaux.

À l'appui de l'engagement et de la priorité du gouvernement à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, l'Agence continuera de travailler à accroître la reconnaissance des peuples autochtones et à intégrer les connaissances autochtones dans l'intendance des lieux du patrimoine naturel.

Parcs Canada redoublera d'efforts pour jouer un rôle de premier plan dans la conservation et la promotion du patrimoine naturel. L'Agence continuera de travailler pour que les parcs nationaux du Canada soient une source de fierté nationale et soient appréciés par les générations d'aujourd'hui et de demain.

Protection du patrimoine culturel

Parcs Canada mettra en œuvre le *Cadre pour l'histoire et la commémoration*, une nouvelle approche de l'histoire et de la commémoration à Parcs Canada. L'Agence fera participer les peuples autochtones et les communautés minoritaires pour raconter leurs histoires afin defaire en sorte que les récits communiqués dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada reflètent la diversité du Canada.

Parcs Canada fera progresser l'engagement du ministre à travailler à l'élaboration d'une nouvelle loi, de politiques et d'instruments pour assurer une protection efficace des lieux du patrimoine culturel appartenant au gouvernement fédéral et appuyer l'élaboration de directives plus claires sur la désignation et la préservation des lieux du patrimoine culturel national.

L'Agence mettra en œuvre sa stratégie de conservation préventive afin de protéger la collection dont elle a la garde; de comprendre les répercussions des changements climatiques sur le patrimoine culturel et de s'y adapter tout en faisant progresser les efforts de conservation des ressources culturelles dans les lieux patrimoniaux.

L'Agence continuera de travailler avec les peuples autochtones afin de faire progresser la gestion coopérative des lieux du patrimoine culturel et d'appuyer la priorité centrale du gouvernement en matière de réconciliation.

Parcs Canada redoublera d'efforts pour jouer un rôle de premier plan dans la conservation et la promotion du patrimoine culturel. L'Agence continuera de travailler pour faire que les lieux historiques nationaux du Canada soient une source de fierté nationale soient appréciés par les générations d'aujourd'hui et de demain.

Rejoindre les Canadiens

Parcs Canada redoublera d'efforts pour jouer un rôle de premier plan dans la conservation et la promotion du patrimoine culturel. L'Agence continuera de travailler pour faire que les lieux historiques nationaux du Canada soient une source de fierté nationale soient appréciés par les générations d'aujourd'hui et de demain.

Parcs Canada fera de l'inclusivité et de l'accessibilité des principes fondamentaux dans l'élaboration et la prestation de services et d'expériences à l'intention des visiteurs afin de s'assurer que les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation sont accessibles à tous les Canadiens et Canadiennes.

Parcs Canada fera découvrir la nature et l'histoire aux Canadiens dans leurs collectivités et dans leurs foyers grâce à des programmes novateurs de sensibilisation et d'engagement, à des expériences numériques et à des activités de promotion.

L'Agence travaillera avec une grande variété de partenaires locaux et régionaux pour offrir des services et des expériences aux visiteurs, ainsi que pour initier dans un contexte sécuritaire les Canadiens à une fréquentation sécuritaire des lieux naturels, culturels et historiques grâce à des initiatives populaires comme l'Initiation au camping.

À l'appui de la priorité fondamentale continue du gouvernement en matière de réconciliation, Parcs Canada facilitera les liens entre les Autochtones et les terres et les eaux traditionnellement utilisées, ainsi que la mise en place d'expériences et de programmes qui créent un espace où nos partenaires autochtones peuvent faire connaître leurs cultures et leurs traditions aux Canadiens et au monde entier et qui facilitent une meilleure compréhension de cette dimension fondamentale de notre pays.

En ces temps où le Canada relève les défis de la COVID-19, Parcs Canada continuera de jouer un rôle de premier plan dans le soutien du tourisme au Canada en travaillant avec l'industrie du tourisme et en participant à la reprise du secteur quand on aura maîtrisé la pandémie mondiale.

Viabilité des actifs

Parcs Canada continuera de mettre en œuvre des projets d'infrastructure pour effectuer les travaux reportés et améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures patrimoniales afin que les Canadiens puissent continuer d'accéder en toute sécurité aux lieux patrimoniaux protégés et que le patrimoine bâti soit protégé pour les générations à venir. Comme le financement de l'infrastructure arrivera à échéance après 2021-2022, l'Agence élabore un plan à long terme pour assurer la gestion et la durabilité de son infrastructure dans le but d'obtenir un financement d'immobilisations à long terme afin de mieux gérer les actifs patrimoniaux et touristiques, les voies navigables et les routes, ainsi que la prestation de programmes et de services de soutien à long terme. En prenant des décisions en matière d'investissements, l'Agence établit des priorités afin de remettre ses biens en état mais aussi de rebâtir en mieux en veillant à ce que les priorités principales du gouvernement, notamment l'accessibilité, l'inclusivité, la réconciliation avec les peuples autochtones, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la résilience aux changements climatiques, soient intégrées.

Par exemple, guidée par l'engagement du gouvernement à écologiser les opérations gouvernementales, l'Agence a l'intention de faire des progrès importants dans la transition vers des biens immobiliers, des parcs de véhicules, des services et des activités à faibles émissions de carbone, durables et résilients aux changements climatiques.

Innovation opérationnelle

À l'appui de l'engagement du gouvernement envers des résultats, de la transparence et de la reddition de comptes à l'égard de la population canadienne, Parcs Canada examinera sa capacité, sa planification, sa gestion financière, ses processus opérationnels, ses systèmes et ses outils afin de s'assurer qu'il possède des outils robustes et des services internes efficaces et efficients pour appuyer la mise en œuvre des programmes pour servir les Canadiens.

En s'appuyant sur les bases solides établies depuis qu'elle a lancé son important programme d'investissement dans les immobilisations en 2015, l'Agence mettra en œuvre un plan pluriannuel pour renforcer sa réceptivité à l'investissement. Ce plan mettra l'Agence en position de soutenir les priorités gouvernementales tout en renforçant sa planification à long terme des actifs dans le but d'obtenir un financement prévisible à long terme.

Parcs Canada élaborera également des stratégies novatrices de recrutement et de maintien en poste.

Équité, accessibilité, inclusion, diversité et bien-être de l'effectif

Dans le but de favoriser la diversification de la main-d'œuvre et de promouvoir l'inclusion et l'équité, Parcs Canada mettra en œuvre une stratégie de diversité et d'inclusion fondée sur les piliers suivants en matière de ressources humaines : Culture d'inclusion, Diversité de l'effectif et Équité des politiques et des programmes.

Cette stratégie établira de nouvelles mesures et activités clés qui favoriseront une culture d'inclusion pour tous les employés. Les obligations législatives, comme un plan d'équité en matière d'emploi et l'examen des systèmes d'emploi, seront incluses dans la stratégie. S'appuyant sur les réalisations antérieures, la stratégie mettra également un certain accent sur le soutien des offres d'apprentissage pour les Autochtones et augmentera la représentation dans l'embauche, les nominations et le perfectionnement en leadership, dans le cadre de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme pour 2019-2022.

Parcs Canada offrira des occasions d'acquérir une meilleure compréhension et une meilleure formation sur les questions d'accessibilité, et donnera aux gestionnaires d'embauche les connaissances et les outils nécessaires pour solidifier leurs pratiques en matière d'accessibilité. L'Agence entreprendra l'examen de ses processus, programmes et services afin de cerner, d'éliminer et de prévenir les obstacles à l'accessibilité. Parallèlement, on entreprendra une mobilisation et une consultation continues du personnel pour alimenter l'élaboration d'une stratégie d'accessibilité à l'échelle de l'Agence.

Parcs Canada maintiendra et créera des réseaux d'employés dynamiques et engagés qui seront mis à profit pour cerner, atténuer et éliminer les obstacles en milieu de travail.

L'Agence continuera de mettre l'accent sur le bien-être et la sécurité de son effectif en particulier en raison des défis découlant de la pandémie.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de Parcs Canada, consulter la section « Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus, et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Description

Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel en se laissant guider par la science et le savoir autochtone; offrir des possibilités d'explorer le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement; assumer ces responsabilités en collaborant avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.

Résultats ministériels

En s'acquittant de sa responsabilité essentielle, Parcs Canada fera progresser trois résultats ministériels :

- Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.
- Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures
- La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.

Faits saillants de la planification

Résultat ministériel 1 : Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.

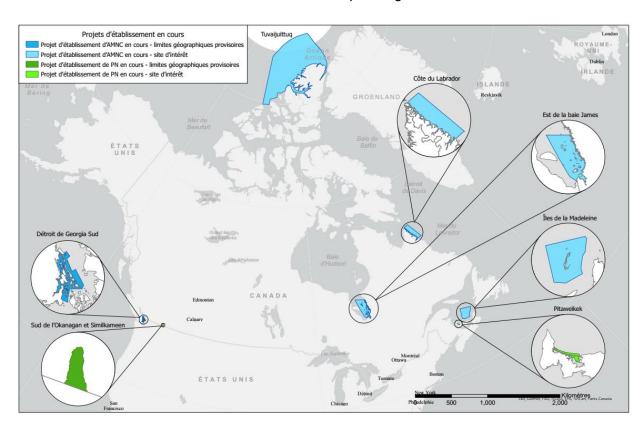
Priorité : Protection du patrimoine naturel

Établissement du patrimoine naturel

Parcs Canada appuiera l'engagement du gouvernement du Canada à protéger le patrimoine naturel du Canada et à conserver 25 % des terres et 25 % des océans du Canada d'ici 2025, en travaillant à l'atteinte de 30 % de chacun d'ici 2030. L'expansion des réseaux de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation continuera d'apporter une contribution importante à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de conservation, de réconciliation avec les Autochtones et de développement économique rural.

Durant la période de planification, à l'appui de ces objectifs, Parcs Canada:

- travaillera à l'établissement de nouveaux parcs nationaux et de réserves de parc national, y
 compris dans la région du sud de l'Okanagan-Similkameen, dans la région intérieure sèche
 de la Colombie-Britannique, et Pitaweikek, dans le nord-est de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi
 qu'avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones afin de déterminer
 d'autres sites à protéger en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada;
- étudiera les possibilités de travailler avec les municipalités pour travailler à l'expansion des parcs urbains partout au Canada en évaluant les commentaires sur les parcs urbains reçus de la population canadienne dans le cadre des activités d'engagement et de consultation liées à la Table ronde du ministre de 2020;
- travaillera à la création d'aires marines nationales de conservation dans l'est de la baie
 James, la zone des îles de la Madeleine, le sud du détroit de Georgia et le nord du
 Labrador; et entreprendra des travaux sur d'autres propositions d'aires marines nationales
 de conservation dans des régions marines non représentées. Parcs Canada évaluera
 également la possibilité de créer de nouvelles aires marines nationales de conservation en
 eau douce en tant que contribution aux cibles terrestres du Canada;
- travaillera avec les gouvernements et les collectivités autochtones, ainsi qu'avec les gouvernements territoriaux, à la mise en œuvre d'ententes d'établissement pour les lieux patrimoniaux nouvellement établis, y compris la réserve de parc national Thaidene Nene et l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga.



Parc national, zone marine et	Contribution aux aires	
côtière	protégées	Partenaires
Réserve de parc national de l'Okanagan-Sud-Similkameen sud-est de la Colombie- Britannique	Faire progresser la négociation d'un accord d'établissement fédéral-provincial-des Premières Nations qui, entre autres choses, confirmera les limites définitives et l'approche de gouvernance pour la réserve de parc national	Gouvernement de la Colombie- Britannique et Premières Nations Syilx
Réserve de parc national Pitaweikek* Région de la plaine des Maritimes (rive nord de l'Île-du-	Poursuivre les travaux d'évaluation de faisabilité, y compris la consultation publique, confirmer une approche de délimitation et de	Gouvernement de l'Île-du- Prince-Édouard et l'Epekwitk Assembly of Councils, L'nuey, Relations Couronne- Autochtones Canada
Prince-Édouard) *Dans les plans ministériels et les rapports sur les résultats	gouvernance pour une réserve de parc national, suivie de la négociation des ententes d'établissement pertinentes.	
précédents, il est question de la réserve de parc national Hog Island Sandhills; Pitaweikek est le mot mi'kmaq pour Hog Island.		
Aire marine nationale de conservation proposée dans le bassin arctique île Ellesmere au Nunavut – Tuvaijuittuq	Poursuivre les travaux d'évaluation de la faisabilité	Ministère des Pêches et des Océans, gouvernement du Nunavut et Qikiqtani Inuit Association
Réserve d'aire marine nationale de conservation proposée dans le sud du détroit de Georgia, détroit de Georgia en Colombie- Britannique	Poursuivre les travaux sur l'évaluation de la faisabilité	Gouvernement de la Colombie- Britannique, Premières Nations et intervenants locaux
Aire marine nationale de conservation proposée adjacente aux îles de la Madeleine Sud du golfe du Saint-Laurent	Poursuivre les travaux d'évaluation de la faisabilité	Gouvernement du Québec, les Premières Nations et les collectivités locales
Aire marine nationale de conservation proposée dans la baie James Est de la baie James	Poursuivre les travaux d'évaluation de la faisabilité	Gouvernement de la Nation crie, gouvernement du Nunavut et gouvernement du Québec

Parc national, zone marine et côtière	Contribution aux aires protégées	Partenaires
Aire marine nationale de conservation proposée Nord du Labrador	Poursuivre les travaux d'évaluation de la faisabilité	Gouvernement du Nunatsiavut, gouvernement de Terre-Neuve- et-Labrador et Société Makivik
Autres propositions d'aires marines nationales de conservation dans les régions marines non représentées	Lancer des évaluations de faisabilité pour deux nouvelles propositions	Gouvernements provinciaux et territoriaux, Premières nations et Inuits

Conservation du patrimoine naturel

Durant la période de planification, Parcs Canada :

- continuera de moderniser les approches de conservation pour préserver le patrimoine naturel du Canada;
- poursuivra l'adoption d'une approche de conservation intégrée à l'échelle du paysage en collaboration avec les partenaires autochtones et d'autres intervenants régionaux. Cela renforcera la capacité de renforcer la résilience des écosystèmes en réponse aux changements climatiques et à d'autres facteurs de stress. Cela améliora également la connectivité au moyen de corridors écologiques et l'intégration des sites administrés par Parcs Canada à l'ensemble du paysage;
- continuera de surveiller les écosystèmes dans les parcs nationaux et concentrera ses efforts sur la compréhension des indicateurs de l'intégrité écologique qui amélioreront les résultats en matière de conservation et la réponse à ces indicateurs;
- mettra en œuvre des projets de conservation et de restauration conçus pour améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux, la durabilité écologique des aires marines nationales de conservation et le rétablissement des espèces en péril dans tous les sites administrés par Parcs Canada;

- contribuera à la protection et au rétablissement des espèces en péril en mettant en œuvre des mesures découlant de plans d'action nouveaux et existants pour plusieurs espèces, en collaboration avec des partenaires clés;
- d'autres ministères fédéraux, les peuples autochtones et les intervenants pour faire progresser les politiques et les outils de gestion liés aux aires marines nationales de conservation, y compris les normes de surveillance et de production de rapports. Ces mesures permettront à l'Agence de mieux comprendre l'état du réseau d'aires marines nationales de conservation et

#NaturePourTous

- Les expériences personnelles et les liens avec la nature procurent de puissants avantages pour la santé, le bienêtre et la résilience des personnes et de la société, et sont aussi le fondement d'un soutien à vie pour la conservation de la nature et les parcs; comme la pandémie actuelle nous l'a rappelé : la nature est extrêmement importante dans nos vies.
- #NaturePourTous, une communauté mondiale croissante qui compte déjà plus de 460 partenaires, est une occasion de partager le leadership de Parcs Canada pour rapprocher les gens de la nature afin que nos réussites puissent être reproduites et mises en valeur par d'autres au Canada et à l'étranger. C'est aussi l'occasion pour les Canadiens d'en apprendre davantage sur les approches mises en œuvre partout dans le monde et qui peuvent être adoptées ici.
- Grâce à des programmes novateurs comme la zone de découverte virtuelle #NaturePourTous, la communauté #NaturePourTous aide à bâtir une culture de conservation qui inspirera la génération actuelle et les générations à venir à faire l'expérience de la nature et à en prendre soin dans leur propre cour, c.-.à-d, dans les parcs nationaux et dans d'autres aires protégées et conservées au Canada et ailleurs dans le monde, même lorsque nous passons plus de temps près de chez nous.

d'en faire rapport, et de gérer ces aires avec plus d'efficacité;

Congrès mondial de la conservation de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

- L'UICN, plus ancienne et importante organisation environnementale au monde, accueille des représentants du monde entier tous les quatre ans lors de son Congrès mondial de la conservation.
- Initialement prévu à Marseille, en France, en juin 2020, le Congrès mondial de la conservation 2020 de l'UICN aura lieu du 4 au 11 septembre 2021 et certains aspects de l'événement seront virtuels.
- À titre d'État membre représentant le Canada au sein de l'UICN, l'Agence continue de diriger la préparation du gouvernement du Canada et sa participation au Congrès mondial de la conservation de l'UICN, notamment en appuyant le tout premier Sommet mondial des jeunes de l'UICN virtuel Une nature, un avenir, qui aura lieu au printemps 2021.
- continuera de veiller à ce que la science, la recherche et la gestion des connaissances appuient la planification et les activités de Parcs Canada en matière de conservation, et permettent une communication efficace avec la population canadienne;
- continuera de gérer des dossiers comme les conflits et la coexistence entre les humains et la faune, la santé de la faune, les espèces surabondantes, les espèces exotiques envahissantes et les feux de végétation afin d'améliorer l'intégrité écologique et d'assurer la sécurité publique;
- continuera d'explorer l'inclusion des principes de justice réparatrice

comme outil supplémentaire d'application de la loi pour les gardiens de parc afin d'appuyer la conservation dans les lieux administrés par Parcs Canada;

- continuera également de codiriger #NaturePourTous, une initiative mondiale visant à inspirer l'amour, le soutien et l'action pour la préservation de la nature;
- collaborera avec le ministère des Pêches et des Océans, la Société pour la nature et les parcs du Canada et d'autres partenaires aux préparatifs du cinquième Congrès international sur les aires marines protégées (IMPAC5), qui aura lieu à Vancouver en juin 2022 – une occasion importante pour le monde et pour le Canada d'évaluer les progrès réalisés en matière de conservation marine, de célébrer nos réalisations remarquables et d'aider à tracer la voie vers de nouvelles cibles de conservation mondiales.
- entreprendra et financera des recherches scientifiques pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes pour la planification de la conservation et la gestion active;
- continuera de mettre en œuvre les principales mesures de conservation du Plan d'action pour les sites du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, en collaboration avec les partenaires autochtones, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants clés, pour veiller à ce que la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo soit maintenue pour les générations futures.

Plan d'action pour le site du patrimoine mondial de l'UNESCO du parc national Wood Buffalo

En 2021-2022, Parcs Canada continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires autochtones, d'autres ministères du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les intervenants pour mettre en œuvre le Plan d'action pour les sites du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo afin d'assurer le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du parc national Wood Buffalo pour les générations futures.

La mise en œuvre du Plan d'action continuera de renforcer la collaboration avec les peuples autochtones dans la gestion coopérative du parc. Parcs Canada continuera d'améliorer la capacité scientifique pour la gestion du parc, y compris la surveillance des écosystèmes et de la biodiversité dans le parc national Wood Buffalo, en particulier dans le delta des rivières de la Paix et Athabasca, en collaboration avec des partenaires autochtones et gouvernementaux.

Parmi les autres mesures, mentionnons la collaboration avec tous les partenaires pour mieux comprendre le système du delta des rivières de la Paix et Athabasca et prendre des mesures pour améliorer la gestion de l'hydrologie et du débit d'eau.

Grâce aux mesures décrites dans le Plan d'action, à la collaboration continue avec les peuples autochtones et à l'utilisation des meilleures données scientifiques et connaissances autochtones disponibles, la valeur universelle exceptionnelle du parc national et site du patrimoine mondial Wood Buffalo sera maintenue pour les générations futures.

Collaboration avec les peuples autochtones

Pour faire progresser la priorité du gouvernement : Marcher sur la voie de la réconciliation, l'Agence :

- continuera de promouvoir la gestion coopérative avec les peuples autochtones dans les lieux du patrimoine naturel en établissant de nouvelles structures de gestion coopérative ou en effectuant la transition des structures existantes de renforcement des relations afin d'inclure les rôles autochtones pour appuyer la gestion des lieux patrimoniaux, y compris dans les processus de reconnaissance des droits et d'autodétermination et les accords de réconciliation des droits;
- continuera d'examiner et de renouveler les normes, les directives et les outils existants pour intégrer les systèmes de connaissances autochtones, favoriser la collaboration avec les détenteurs de connaissances autochtones et promouvoir la participation significative des partenaires autochtones à la conservation;

Rétablissement et protection du caribou au Nunavut

- Les collectivités inuites du Nunavut et Parcs Canada travaillent ensemble au rétablissement et à la protection du caribou dans les lieux patrimoniaux nationaux du Nunavut.
- En collaboration avec la collectivité de Resolute, l'enlèvement des déchets hérités des sites industriels abandonnés situés dans le parc national Qausuittuq améliorera l'habitat du caribou de Peary, une espèce en voie de disparition.
- Le projet Caribou Connections mobilisera de nombreux partenaires qui chercheront à déterminer des priorités communes en matière de recherche et de gestion pour le caribou de la toundra et le caribou de Peary afin de contribuer à la conservation et au rétablissement de ces espèces au-delà des frontières juridictionnelles, y compris pour les parcs nationaux Ukkusiksalik, Qausuittuq et Quttinirpaaq.
- travaillera de façon créative avec les partenaires autochtones pour établir des relations plus solides et élaborer et mettre en œuvre conjointement des projets novateurs de conservation et d'expérience du visiteur;
- élaborera de nouveaux instruments de politique et des lois pour appuyer la mise en œuvre des droits et faciliter l'utilisation des lieux patrimoniaux par les peuples autochtones;
- examinera, avec les partenaires autochtones, les méthodes possibles pour favoriser la création de parcs nationaux/aires marines nationales protégées et d'aires protégées autochtones communs ou contigus;
- améliorera les négociations fondées sur les droits, en accordant la priorité aux accords opportuns et réalisables et appuyés par un environnement de travail numérique collaboratif et des outils d'échange d'information renouvelés.

Résultat ministériel 2 : Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures

Priorité : Protection du patrimoine culturel

Désignation et commémoration du patrimoine culturel

En 2021-2021, Parcs Canada:

- continuera de mettre en œuvre le Cadre pour l'histoire et la commémoration afin de promouvoir les objectifs du gouvernement du Canada en matière de diversité et d'inclusion dans le cadre du Programme national de commémoration historique et établira l'orientation de la présentation de l'histoire dans tous les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. Cela comprend l'élaboration d'outils et de ressources pour ces lieux afin de mettre l'accent sur un éventail complet de voix, de points de vue et d'expériences;
- entreprendra un processus visant à obtenir de nouvelles désignations de personnages, de lieux et d'événements qui s'harmonisent avec les priorités stratégiques du Cadre;

Promouvoir la diversité et l'inclusion grâce au Programme national de commémoration historique

Dans le cadre du travail de l'Agence visant à diversifier et à encourager les nouvelles candidatures au Programme national de commémoration historique, le Cadre pour l'histoire et la commémoration définit quatre nouvelles priorités stratégiques pour l'histoire publique à Parcs Canada:

- Histoires des peuples autochtones
- Histoire de l'environnement
- Diversité
- Le Canada et le monde

Ces priorités appuient l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la réconciliation avec les peuples autochtones et reconnaissent l'évolution démographique du Canada et l'importance d'une vue d'ensemble de l'histoire pour éclairer le dialogue public et promouvoir la diversité et l'inclusion.

- entreprendra, par l'entremise de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, le travail de résolution des controverses et des conflits découlant des commémorations existantes, conformément à l'annexe du Cadre pour l'histoire et la commémoration;
- poursuivra la commémoration des désignations historiques nationales en procédant au dévoilement de plaques commémoratives en 2021-2022, ce qui augmentera le nombre de lieux, de personnages et d'événements importants pour les Canadiens qui seront officiellement reconnus;
- explorera d'autres approches pour commémorer les désignations historiques nationales.

Conservation du patrimoine culturel

Conformément au mandat du ministre, l'Agence :

- prendra des mesures en vue de l'élaboration d'une proposition législative liée à la désignation de lieux, de personnages et d'événements d'importance historique nationale et à la protection des lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral;
- continuera de prendre diverses mesures pour mieux protéger la valeur patrimoniale des ressources culturelles de manière durable, notamment en veillant à ce que la collection soit sauvegardée et accessible aux générations actuelles et futures;

- poursuivra les travaux visant à regrouper la collection d'objets historiques et archéologiques, l'une des plus importantes en Amérique du Nord, sous la garde de Parcs Canada, dans une nouvelle installation spécialement construite à Gatineau, au Québec;
- continuera d'appuver les efforts de mise en œuvre de la stratégie de conservation préventive des objets historiques et archéologiques (une approche économique fondée sur des données probantes et durable pour identifier et réduire les dangers potentiels pour les ressources culturelles);
- travaillera en collaboration à l'échelle de l'Agence pour continuer de protéger la valeur patrimoniale des ressources culturelles pendant la pandémie de COVID-19 en fournissant un soutien et des conseils essentiels en archéologie;
- continuera de soutenir le Système d'information de gestion des ressources culturelles (SIGRC) pour les objets archéologiques et historiques et les sites du patrimoine culturel sous l'administration
- la protection et la présentation de lieux
- de Parcs Canada; fournira de l'aide financière pour soutenir
 - patrimoniaux reconnus nationalement non administrés par le gouvernement fédéral par le
- Parcs Canada: poursuivra des recherches et des analyses sur les répercussions économiques, sociales et environnementales de la conservation des lieux patrimoniaux, sur lesquelles des options d'amélioration des mesures de conservation du patrimoine peuvent être fondées;

biais du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux, géré par

- continuera de travailler avec les ministères gardiens responsables de la protection et de la conservation des édifices fédéraux du patrimoine, des lieux historiques nationaux et des phares patrimoniaux;
- continuera d'investir pour améliorer l'état des biens patrimoniaux dans les lieux patrimoniaux. Dans le cadre de ces travaux, les professionnels de la conservation du patrimoine de Parcs Canada continueront d'appuyer la protection des ressources culturelles et de mener des analyses d'impact afin de cerner et d'atténuer les menaces potentielles;
- poursuivra la mise en œuvre de la stratégie mondiale de Parcs Canada pour assurer le leadership de l'Agence au sein de la communauté internationale du patrimoine naturel et culturel. Une approche évolutive a été élaborée pour tirer parti des partenariats, faire progresser les priorités internationales, améliorer la mise en œuvre des accords bilatéraux et multilatéraux et faire connaître les pratiques exemplaires.

Notre passé dans un cadre nouveau : de nouvelles installations pour la collection nationale de Parcs Canada

Des travaux se poursuivent pour regrouper la collection d'environ 31 millions d'objets historiques et archéologiques qui représentent plus de 11 000 ans d'histoire humaine! Sous la gouverne de Parcs Canada, il s'agit de regrouper le contenu de six entrepôts en un seul et veiller à ce que ces objets soient protégés pour les générations actuelles et futures.

Les nouvelles installations de 8 200 m² à Gatineau permettront de s'assurer que la collection dont Parcs Canada a la garde est conservée et entretenue à long terme de manière durable au bénéfice des générations actuelles et futures.

Environ 1 350 m² y ont été consacrés aux locaux de travail pour les chercheurs et le personnel. ainsi qu'aux espaces pour les réceptions, les réunions et les cérémonies des peuples autochtones, ce qui facilite l'accès à la collection.

Les travaux de construction sont en cours et devraient être terminés en 2023.

Collaboration avec les peuples autochtones

Pour soutenir la priorité du gouvernement pour avancer sur le chemin de la réconciliation, l'Agence :

- fera la promotion de la représentation autochtone (Premières Nations, Métis et Inuits) à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada;
- révisera les politiques, les critères et les pratiques du Programme national de commémoration historique afin d'intégrer l'histoire, les valeurs patrimoniales et les pratiques de mémoire autochtones dans le patrimoine et l'histoire du Canada;
- poursuivra les efforts d'engagement des organisations et des gouvernements autochtones afin de faire progresser l'examen des politiques sur le patrimoine culturel dans le but de s'assurer que la

Engagement des Autochtones par la négociation

Les négociations avec les nations autochtones jouent un rôle important dans l'atteinte d'un consensus sur l'exercice des droits ancestraux et d'autres intérêts autochtones dans les lieux administrés par Parcs Canada, y compris les rôles significatifs dans la prise de décisions, l'accès aux terres et aux ressources. et la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel.

La participation de Parcs Canada aux négociations fondées sur les droits a presque doublé depuis 2015 pour atteindre 63 tables de négociation.

Parcs Canada participe aux principaux processus de mise en œuvre des droits au Canada atlantique, avec neuf négociations en cours avec les nations Mi'kmaq et Wolastoquey en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec.

- gestion et la mise en valeur des ressources culturelles à Parcs Canada respectent les valeurs, les approches et les pratiques autochtones en matière de patrimoine;
- en réponse à l'appel à l'action 79, continuera de travailler en partenariat avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation, les survivants, les communautés artistiques, les organisations autochtones, et d'autres ministères et organismes fédéraux afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan et une stratégie nationaux en matière de patrimoine pour commémorer les pensionnats, l'histoire et les séquelles des pensionnats; et la contribution des peuples autochtones à l'histoire du Canada;
- continuera de négocier des approches et des structures de gestion coopérative dans le cadre des processus de reconnaissance des droits et d'autodétermination et des ententes de réconciliation des droits;
- continuera de faire progresser la gestion coopérative avec les peuples autochtones dans les lieux du patrimoine culturel en établissant de nouvelles structures de gestion coopérative ou en effectuant la transition des structures existantes de renforcement des relations afin d'inclure des rôles dans la prise de décisions.

Conservation du patrimoine bâti

L'une des principales réalisations prévues en 2021-2022 sera la conclusion de 11 projets de patrimoine culturel, pour un investissement total de 53,3 millions. Ces projets et d'autres contribueront aux résultats ministériels et aux objectifs d'intégrité commémorative de l'Agence en préservant et en protégeant les lieux d'importance historique nationale pour les générations futures.

Au cours de la période de planification, Parcs Canada :

- continuera de faire des investissements classés en ordre de priorité dans ses biens du patrimoine culturel qui en amélioreront état. Dans le cadre de ces travaux, les professionnels de la conservation du patrimoine de Parcs Canada continueront d'appuyer la protection des ressources culturelles dans les projets d'infrastructure et de mener des analyses d'impact afin de cerner et d'atténuer les menaces potentielles. De plus, l'Agence intégrera également des améliorations dans la mesure du possible et dans les limites du financement disponible dans les domaines prioritaires de l'accessibilité, de l'inclusivité, de la réconciliation avec les peuples autochtones, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la résilience aux changements climatiques. Il convient de noter que tous ces travaux se dérouleront dans le contexte de la pandémie de COVID-19;
- terminera la mise en œuvre du plan d'action élaboré en réponse au rapport du vérificateur général sur la conservation des propriétés fédérales, notamment : l'amélioration de l'exactitude et de l'exhaustivité de l'information contenue dans sa base de données sur la gestion des biens et la révision de la méthode de désignation des édifices fédéraux du patrimoine.

Investir dans les biens patrimoniaux

Parcs Canada continuera d'exécuter le programme d'infrastructure le plus important de ses 110 ans d'existence.

Voici des exemples dignes de mention d'investissements visant à protéger le patrimoine bâti du Canada :

- Lieu historique national de la Tour-Martello-de-Carleton (Saint John, NB) : Achèvement des travaux de restauration de la phase 1 visant à assurer la stabilité structurelle à long terme de l'un des plus importants lieux patrimoniaux culturels du Nouveau-Brunswick
- Lieu historique national Province House (Charlottetown, Î.-P.-É.) La phase 1 des travaux de restauration est achevée et des progrès importants ont été réalisés dans le cadre de la phase 2 de ce projet pluriannuel au berceau de la Confédération et siège de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard depuis 1847.
- Lieu historique national du Fort-Lennox (Île-aux-Noix, Québec): Grâce à un investissement de plus de 11 millions de dollars dans le lieu historique depuis 2015, les travaux de restauration se poursuivent, ce qui comprend la reconstruction, pierre par pierre, de certaines parties de la fortification britannique du XIXe siècle.
- Lieu historique national du ranch Bar U (Longview, Alb.) Investissement de 4 millions de dollars pour rénover et préserver quatre bâtiments historiques très fréquentés qui constituent l'une des plus grandes désignations patrimoniales fédérales classées au Canada.

Susciter l'engagement et la collaboration

Au cours de la période visée par le présent rapport, Parcs Canada :

 établira des partenariats novateurs avec les intervenants nationaux, régionaux et locaux et les gouvernements et organisations autochtones afin de toucher davantage de citoyens, ce qui permettra d'accroître les gains en matière de conservation naturelle et culturelle;

- travaillera avec les communautés autochtones sur les possibilités d'expériences, d'interprétation et de narration, et présenter les valeurs, les perspectives et les contributions autochtones au patrimoine naturel et culturel du Canada;
- continuera de faire participer les collectivités autochtones liées aux lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada à l'accès aux artefacts et aux objets autochtones, ainsi qu'à leur entretien et à leur manipulation.

Programme Récits du Canada

Le programme Récits du Canada soutient actuellement 25 projets de renforcement des capacités à composantes multiples, y compris l'histoire orale, des ateliers sur les compétences traditionnelles et des expositions itinérantes. Ces projets portent sur plus de 40 endroits répartis dans six régions, y compris chacun des secteurs de programme de Parcs Canada comptant plus de 60 groupes autochtones.

Le camp culturel du lieu historique national Saoyú-?ehdacho, en collaboration avec la collectivité de Délįnę, a terminé la construction d'un camp culturel authentique pour les Dénés du Sahtú, qui offrira un espace pour la tenue d'activités traditionnelles. Ce camp culturel donnera l'occasion aux aînés, aux gardiens du savoir, aux jeunes et à la collectivité de se réunir pour partager leurs récits et leur histoire et célébrer leur culture.

Projet de livre *We are Kwantlen* – Ce projet au lieu historique national du Fort-Langley est une collaboration avec la Coast Salish Arts and Cultural Society et la Première Nation Kwantlen qui a débouché sur la publication d'un livre qui relate des récits, l'histoire et la culture de la Première Nation Kwantlen.

Résultat ministériel 3 : La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.

Priorité : Rejoindre les Canadiens

Les lieux administrés par Parcs Canada sont une source de fierté pour tous les Canadiens. L'Agence est déterminée à faire en sorte que les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation reflètent la diversité du Canada, soient accessibles et que tous les Canadiens et Canadiennes puissent participer à leur protection et les apprécier, maintenant et à l'avenir.

Parcs Canada continuera de veiller à ce que tous puissent profiter des lieux patrimoniaux nationaux et à ce qu'un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes comprennent et apprécient la riche histoire, l'écologie et la valeur de la conservation culturelle et naturelle du Canada.

Services aux visiteurs, expériences et promotions

Parcs Canada s'efforce continuellement d'améliorer ses services à la population canadienne et d'éliminer les obstacles à l'utilisation et à l'appréciation des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. L'Agence s'efforce de faire des principes d'inclusion et d'accessibilité des principes fondamentaux dans l'élaboration et la prestation de services et d'expériences pour les visiteurs. Au cours de la période visée par le présent rapport, Parcs Canada :

- conçoit et offre des services aux visiteurs et des expériences qui permettent d'accueillir tous les Canadiens et Canadiennes ainsi que les visiteurs du monde entier dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation.
- iffre aux visiteurs des expériences et des services inclusifs et accessibles dans les lieux patrimoniaux partout au pays.

Améliorer les services numériques offerts aux Canadiens

- Le site Web de Parcs Canada reçoit plus de 14 millions de visites par année. Grâce à des essais d'utilisation rigoureux, Parcs Canada s'efforce d'offrir aux Canadiens une excellente expérience en ligne. Cette année, l'Agence adoptera le nouveau système de conception de Canada.ca afin de mieux répondre aux attentes des Canadiens en matière d'accessibilité et de convivialité.
- La pandémie de COVID-19 présente des défis particuliers lorsqu'il s'agit de rejoindre des publics quand les interactions en personne ne sont pas toujours possibles. Cela offre également de nouvelles possibilités. Pour répondre à ces besoins, Parcs Canada continue de renforcer l'utilisation d'outils numériques pour offrir des programmes virtuels, y compris par la diffusion continue en direct, qui permettent aux Canadiens et aux Canadiennes d'apprendre et de vivre des expériences qui les aident à se rapprocher de l'histoire, de la nature et de la culture.
- continuera de servir des auditoires de longue date tout en innovant dans les services, les expériences et les programmes de sensibilisation qui leur sont offerts.
- fait participer les jeunes, les Canadiens vivant en zone urbaine, les jeunes familles, les Canadiens handicapés et les Canadiens de divers milieux à des activités favorisant l'appréciation des lieux protégés.

- facilite la connaissance, l'appréciation et la fréquentation d'un plus grand nombre de lieux patrimoniaux nationaux, y compris les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation moins connus, ainsi que la fréquentation au printemps, à l'automne et à l'hiver.
- gère les visites dans les destinations les plus fréquentées de Parcs Canada afin d'offrir des expériences de grande qualité aux visiteurs tout en encourageant les Canadiens et les visiteurs du monde entier à profiter de la gamme complète de destinations du réseau de Parcs Canada.
- s'efforce d'améliorer continuellement les services numériques offerts à la population
 - canadienne, y compris les outils de planification, les outils de transaction et les réservations en ligne, et de promouvoir une approche axée sur le numérique afin de mieux servir ses clients.
- planifie l'expérience du visiteur et les investissements dans l'infrastructure pour les visiteurs afin d'offrir une gamme diversifiée d'expériences de qualité, de maximiser les revenus et d'améliorer la viabilité financière.
- offre une expérience de marque intégrée et uniforme aux visiteurs de Parcs Canada et dans tous les canaux de communication de Parcs Canada.

Initiation au camping

Le programme d'Initiation au camping offre à une nouvelle génération de Canadiens l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences pour faire l'expérience de la nature, en plus de mieux faire connaître les avantages que procure le plein air en matière de santé et de bien-être, et de contribuer à créer chez cette clientèle une appréciation des trésors culturels et naturels du Canada qui durera toute la vie durant.

En 2020, en réponse aux défis posés par la COVID-19, le programme d'Initiation au camping a connu une expansion numérique majeure, atteignant plus de 750 000 Canadiens grâce à une variété de plateformes numériques pour aider les Canadiens à profiter du plein air en toute sécurité.

Créer des expériences inclusives pour les visiteurs

L'Agence s'est engagée à créer des expériences inclusives pour les visiteurs.

Parcs Canada a publié récemment une nouvelle directive interne sur les toilettes inclusives et s'est engagé à faire en sorte que toutes les toilettes nouvelles et améliorées soient construites selon des pratiques exemplaires qui protègent la vie privée et la dignité de chaque personne et répondent aux divers besoins de tous les visiteurs, peu importe leur âge et leur sexe, leur culture, leur foi et leur capacité.

Les initiatives qui auront lieu en 2021-2022 comprennent ce qui suit :

- Le nouveau centre d'accueil du parc national des Lacs-Waterton, qui offrira une expérience d'exposition accessible et des toilettes inclusives.
- Toujours au parc national des Lacs-Waterton, l'infrastructure détruite par un incendie majeur (en 2017) est reconstruite en mettant l'accent sur l'accessibilité et l'inclusion des genres. À Red Rock Canyon, plusieurs sentiers sont asphaltés pour améliorer l'accessibilité.
- Le nouveau sentier polyvalent ?apsčiik tašii (ups-cheek ta-Shee) de la réserve de parc national Pacific Rim ouvrira avec plus de 90 % des sentiers accessibles aux utilisateurs en fauteuil roulant.
- Le terrain de camping de la baie Jeremy, au parc national et lieu historique national Kejimkujik, rouvrira avec de toutes nouvelles toilettes inclusives, offrant une expérience améliorée à tous.
- Une vérification de l'accessibilité de tous les aspects du parc national Terra-Nova et de cinq lieux historiques nationaux à proximité est en cours dans l'est de Terre-Neuve. Cette vérification portera non seulement sur les espaces physiques, mais aussi sur la présence numérique et la culture de travail (service aux visiteurs, embauche et soutien aux employés) afin d'évaluer leur accessibilité. Cela éclairera l'élaboration d'un plan d'accessibilité et d'un plan de mise en œuvre avec des échéanciers.

Des exemples supplémentaires du travail de Parcs Canada pour s'assurer que ses services aux visiteurs sont novateurs et inclusifs se trouvent dans les sections ACS+ et Expérimentation du présent plan ministériel.

Collaboration, engagement et sensibilisation

Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada accueillent chaque année des millions de visiteurs dans plus de 200 lieux protégés partout au pays, offrant une gamme extraordinaire d'expériences culturelles, naturelles et récréatives. Parcs Canada fera découvrir la nature et l'histoire aux Canadiens dans leurs collectivités et dans leurs foyers grâce à des programmes novateurs de sensibilisation et d'engagement, à des expériences numériques et à des activités de promotion. L'Agence travaillera avec une grande variété de partenaires locaux et

La reprise du tourisme dans le monde après la COVID-19

Parcs Canada travaillera en étroite collaboration avec des partenaires de l'industrie partout au pays pour appuyer la reprise sécuritaire et durable du tourisme en :

- collaborant avec Destination Canada pour promouvoir le tourisme intérieur et en travaillant à rétablir la demande dans les marchés étrangers;
- collaborant avec l'Association touristique autochtone du Canada pour appuyer le développement et la promotion de produits touristiques autochtones;
- collaborant avec les organismes de marketing touristique provinciaux, territoriaux et communautaires pour explorer de nouvelles possibilités de promotion et de collaboration.

régionaux pour offrir des services et des expériences aux visiteurs, et aussi pour initier les Canadiens à une fréquentation sécuritaire des lieux naturels, culturels et historiques grâce à des initiatives populaires comme l'Initiation au camping. À cette fin, Parcs Canada :

- rejoindra un plus grand nombre de Canadiens grâce à des programmes de sensibilisation communautaires et numériques, en faisant mieux connaître et apprécier les lieux protégés, notamment grâce au populaire programme d'Initiation au camping et aux programmes de sensibilisation en milieu urbain; travaillera avec des partenaires pour accroître conjointement le royonnement de Parcs Canada et d'autres programmes de sensibilisation et d'engagement;
- renforcera intégrera mieux les offres numériques de Parcs Canada à la population canadienne sur le site Web de l'Agence et dans tous les canaux de communication.
- travaillera avec un large éventail de partenaires locaux, régionaux et nationaux pour faire progresser l'appréciation de la nature, de l'histoire, de la culture et de la conservation;
- travaillera de façon indépendante et avec des partenaires pour employer des jeunes dans la prestation de programmes de sensibilisation et d'activités d'engagement afin de rapprocher davantage de Canadiens de la nature, de la culture et de l'histoire de notre pays;
- collaborera avec les partenaires autochtones pour offrir des expériences autochtones authentiques dans les lieux administrés par Parcs Canada et pour partager des récits, des points de vue et des cultures autochtones avec les Canadiens et les visiteurs du monde entier;
- travaillera en collaboration avec les réseaux de parcs municipaux, régionaux, provinciaux et territoriaux sur des initiatives visant à promouvoir le lien avec la nature, la culture et l'histoire:
- collaborera avec des partenaires de l'industrie touristique pour aider à faire face aux répercussions et aux défis de la pandémie de COVID-19 et continuer de faire progresser les stratégies nationales et régionales de rétablissement du tourisme et de développement des destinations.

Susciter l'engagement et la collaboration

Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation sont des destinations populaires auprès de millions de Canadiens et de visiteurs du monde entier. L'Agence Parcs Canada prend au sérieux le rôle que jouent ces lieux dans les économies locales et dans le tourisme régional et national et, au cours de la période visée par le rapport, elle :

- établira des partenariats novateurs avec les intervenants nationaux, régionaux et locaux et les gouvernements et organisations autochtones afin de toucher davantage de citoyens, ce qui permettra d'accroître les gains en matière de conservation naturelle et culturelle;
- collaborera avec les gouvernements et les organisations autochtones pour obtenir leurs points de vue sur la mise en valeur et la gestion des ressources culturelles au moyen de politiques;

- travaillera avec les communautés autochtones sur les possibilités d'expériences, d'interprétation et de narration, et présentera les valeurs, les points de vue et les contributions des Autochtones au patrimoine naturel et culturel du Canada;
- continuera de mettre en œuvre le Cadre pour l'histoire et la commémoration afin de transformer la façon dont l'histoire est présentée dans les lieux historiques nationaux, les aires marines nationales de conservation et les parcs nationaux partout au Canada;
- soutiendra la priorité du gouvernement du Canada de renforcer la classe moyenne en appuyant la nouvelle stratégie touristique du Canada, Créer des emplois pour la classe moyenne : Une stratégie fédérale pour la croissance du tourisme.

Collaboration avec les peuples autochtones

Aucune relation n'est plus importante pour Parcs Canada que sa relation avec les peuples autochtones. L'Agence collabore avec des centaines de collectivités et d'organismes autochtones à la gestion des lieux protégés, ainsi qu'à la prestation d'expériences aux visiteurs, aux activités de sensibilisation et d'engagement. Au cours de la période de planification, Parcs Canada:

- fera progresser les possibilités pour les peuples autochtones d'établir des liens significatifs avec leurs territoires traditionnels;
- fera progresser les ententes avec les peuples autochtones qui appuient leur utilisation continue des territoires traditionnels dans les lieux patrimoniaux administrés par l'Agence;
- soutiendra la mise en œuvre de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au moyen des lignes directrices en matière d'élaboration pour appuyer l'intendance autochtone dans les lieux administrés par l'Agence;
- soutiendra les programmes de gardiens existants et nouveaux en déterminant les obstacles, les pratiques exemplaires, les besoins locaux et les demandes des collectivités autochtones.

Décoloniser les noms de lieux patrimoniaux nationaux

Afin de renforcer le lien entre les communautés autochtones et le parc et les milieux environnants et de veiller à ce que les voix et les histoires des communautés autochtones soient intégrées dans les lieux administrés par Parcs Canada, l'Agence travaille à des projets de changement de nom dans des endroits partout au pays.

En voici quelques exemples :

- Parc national de la Pointe-Pelée Le Cercle consultatif des Premières Nations a recommandé de renommer l'aire de fréquentation diurne des pionniers « Madbin Jina », ce qui signifie « s'asseoir un certain temps ». Il s'agit d'un changement et d'un renouvellement de l'approche en matière de présentation de l'histoire dans les lieux administrés par Parcs Canada afin d'intégrer des récits et des cultures des peuples autochtones de façon plus inclusive et représentative.
- Parc national Jasper: Plusieurs sites du parc national Jasper portent le nom de « Pocahontas ». L'utilisation du nom Pocahontas pour désigner ces sites est un exemple manifeste et explicite de racisme systémique. Parcs Canada collabore activement avec les partenaires autochtones du parc national afin de renommer des lieux mal nommés, comme Pocahontas, à des noms à la fois historiques et culturellement appropriés.
- Parc national des Lacs-Waterton: En collaboration avec les aînés de Kainai et de Piikani, des panneaux seront ajoutés à la tête des sentiers pour révéler aux visiteurs et aux membres des communautés autochtones partenaires le nom en langue pied-noir de la région. en plus d'une explication de son importance pour ces communautés, afin de refléter les valeurs, les perspectives et les récits historiques et actuels du patrimoine autochtone.

Actifs contemporains

Tout au long de l'exercice 2021-2022, Parcs Canada continuera de s'occuper des travaux liés à ses biens contemporains tout en respectant les contraintes présentées par la COVID-19.

L'une des principales réalisations prévues en 2021-2022 sera la conclusion de 38 projets pour des biens contemporains liés à l'expérience du visiteur, pour un investissement total de 350,9 millions.

Ces investissements contribueront à la priorité de Parcs Canada qui consiste à rapprocher les Canadiens et les Canadiennes de leur patrimoine naturel et culturel, en plus de bonifier la qualité de l'expérience des visiteurs tout en améliorant l'état des biens, en contribuant aux objectifs fédéraux d'écologisation et en respectant ou en dépassant les normes fédérales en matière d'accessibilité et d'inclusivité.

Investir dans l'infrastructure contemporaine des visiteurs

Parcs Canada poursuivra la mise en œuvre du programme d'infrastructure le plus important de ses 110 années d'existence.

Voici des exemples notables d'investissement visant à protéger l'infrastructure contemporaine du Canada :

- L'ouverture d'un nouveau centre d'accueil, d'un bâtiment administratif et d'une salle de bain publique dans le parc national des Lacs-Waterton.
- La construction du sentier polyvalent ?apsčiik tašii (prononcé ups-cheek ta-Shee), un sentier de 26 km qui traverse la réserve de parc national Pacific Rim et qui devrait ouvrir en 2022.
- Progrès importants dans la remise en état du camping Whistlers à Jasper, en Alberta, plus grand terrain de camping du réseau de Parcs Canada.

Analyse comparative entre les sexes plus

L'Agence Parcs Canada utilise l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour évaluer toutes les présentations au Conseil du Trésor, les mémoires au Cabinet et les propositions budgétaires afin de déterminer les répercussions éventuelles sur les diverses populations de Canadiens. Cela permet à l'Agence de surmonter les obstacles potentiels tout en favorisant des possibilités et des résultats plus inclusifs et équitables.

En tant qu'organisme de service œuvrant au sein du gouvernement du Canada, l'Agence cherche à intégrer une approche inclusive dans ses politiques et programmes et à améliorer continuellement ses services à la population canadienne et à éliminer les obstacles à l'utilisation et à l'appréciation des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. Parcs Canada s'efforce de faire des principes d'inclusion et d'accessibilité des principes fondamentaux dans l'élaboration et la prestation des services et des expériences pour les visiteurs.

En 2021-2022, Parcs Canada continuera d'améliorer l'application de l'ACS+ grâce à divers processus clés comme le partenariat stratégique, la planification de la gestion et l'évaluation. L'évaluation sera éclairée en utilisant le document d'introduction du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada intitulé Intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus dans l'évaluation : un guide d'introduction.

De plus, les mesures pour accroître la sensibilisation aux outils d'ACS+, mieux faire connaître l'ACS+ auprès des membres de l'équipe et accroître la collaboration en matière d'ACS+ entre Parcs Canada et d'autres ministères et organismes se poursuivront.

Dans ses services à la population canadienne, Parcs Canada s'engage à offrir une expérience du visiteur inclusive. Un certain nombre d'initiatives sont en cours pour vérifier et accroître l'accessibilité aux lieux patrimoniaux nationaux administrés par Parcs Canada partout au pays. Des lignes directrices ont été élaborées pour favoriser la création d'installations et d'espaces accessibles et inclusifs dans le cadre du programme d'infrastructure permanent de l'Agence. Ceci comprend l'intégration d'installations inclusives dans les projets de toilettes nouvelles et rénovées, tout en veillant à ce que ces lieux soient conçus pour tenir compte de tous et pour offrir une plus grande souplesse d'utilisation afin de répondre aux besoins variés des visiteurs, y compris des espaces pour les familles, les personnes handicapées, les personnes d'origines culturelles et religieuses diverses et incluant toutes les expressions de genre; les identités de genre et les orientations sexuelles.

Des exemples précis de projets entrepris pour améliorer le service aux Canadiens au cours de cette période de planification se trouvent dans les encadrés à la section Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques, ci-dessus.

À l'interne, l'équité en milieu de travail, l'accessibilité, l'inclusion et la diversité font partie des principales priorités de l'Agence pour ce plan ministériel. Dans le but de favoriser une main-d'œuvre diversifiée et de promouvoir l'inclusion et l'équité, Parcs Canada mettra en œuvre une stratégie de diversité et d'inclusion qui établira de nouvelles mesures et activités clés qui

favoriseront une culture d'inclusion pour tous les employés. Les obligations législatives, comme le plan d'équité en matière d'emploi et l'examen des systèmes d'emploi, seront incluses dans la stratégie. S'appuyant sur les réalisations antérieures, la stratégie augmentera la représentation dans l'embauche, les nominations et le perfectionnement en leadership, dans le cadre de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme pour 2019-2022.

Parcs Canada offrira des occasions d'acquérir une meilleure compréhension et une meilleure formation sur les questions d'accessibilité, et donnera aux gestionnaires d'embauche les connaissances et les outils nécessaires pour solidifier leur pratiques en matière d'accessibilité. L'Agence entreprendra l'examen de ses processus, programmes et services afin de cerner, d'éliminer et de prévenir les obstacles à l'accessibilité. Parallèlement, on entreprendra une mobilisation et une consultation continues du personnel pour alimenter l'élaboration d'une stratégie d'accessibilité à l'échelle de l'Agence.

Parcs Canada maintiendra et créera également des réseaux d'employés dynamiques et engagés, qui seront mis à profit pour éclairer la détermination, l'atténuation et l'élimination des obstacles en milieu de travail.

Des exemples précis d'activités entreprises à l'interne dans cette optique se trouvent dans la section Services internes, sous la rubrique Gestion des ressources humaines, ci-dessous.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies

Dans le cadre de ses activités prévues pour 2021-2022, l'Agence Parcs Canada contribuera à la réalisation par le Canada des objectifs de développement durable des Nations Unies :

- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables (Objectif 11) et, plus précisément, la cible 11.4 (Renforcer les efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial).
- Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (objectif 13) et, plus précisément, la cible 13.2 (Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales).
- Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable (Objectif 14).
- Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer les forêts de manière durable, lutter contre la désertification, arrêter et inverser la dégradation des terres et arrêter la perte de biodiversité (Objectif 15) et, plus précisément, Objectif 15.5 (prendre des mesures urgentes et importantes pour réduire la dégradation des habitats naturels, mettre fin à la perte de biodiversité et, d'ici 2020, protéger et prévenir l'extinction des espèces menacées) et la cible 15.4 (D'ici 2030, assurer la conservation des écosystèmes des montagnes, y compris leur biodiversité, afin d'améliorer leur capacité à offrir des avantages essentiels au développement durable).

 Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable (Objectif 17) et, plus précisément, la cible 17.17 (Encourager et promouvoir des partenariats efficaces entre les secteurs public, public-privé et la société civile, en s'appuyant sur l'expérience et les stratégies de ressourcement des partenariats).

Pour en savoir plus sur la contribution de Parcs Canada aux ODD et aux cibles des Nations Unies, consultez la Stratégie ministérielle de développement durable 2020-2023 de l'Agence.ⁱⁱ

Expérimentation

En tant que fournisseur de services directs aux Canadiens dans les lieux patrimoniaux nationaux partout au pays et dans le cadre d'activités qui couvrent une vaste gamme de disciplines, allant notamment de la gestion des forêts à l'entretien des objets culturels et archéologiques, en passant par le bon fonctionnement des stationnements et des campings, la nature des activités de Parcs Canada fait en sorte que l'expérimentation informelle dans ses activités courantes est une nécessité. Afin de continuer de prendre appui sur l'innovation sans précédent dont elle a dû faire preuve pour gérer l'entrée gratuite dans les lieux patrimoniaux nationaux lors du 150° anniversaire du Canada en 2017, l'Agence cherche à s'inspirer de cette culture novatrice des opérations pour mener une transition de ses fonctions ministérielles. Elle a entrepris un certain nombre de projets pilotes pour trouver des façons de résoudre les difficultés persistantes et d'améliorer les résultats pour les Canadiens, tant dans ses opérations que dans ses services internes de soutien. Elle travaille présentement à l'établissement d'une culture d'expérimentation et d'innovation à l'échelle de l'organisation.

Voici quelques exemples d'innovations et de projets pilotes au cours de la période de planification :

Concours d'innovation

En 2020, dans le cadre de la démarche de création d'une culture de l'expérimentation et de l'innovation, Parcs Canada a lancé une initiative virtuelle l'innovation participative à l'interne pour recueillir des idées de solutions aux défis en matière de conservation des ressources naturelles dans les lieux administrés par Parcs Canada. Ce concours, qui s'est déroulé tout au long de l'année, a invité les employés de l'Agence dans l'ensemble de l'organisation de présenter des idées sur le renforcement la conservation des ressources naturelles. Au cours de la première phase, les participants devaient fournir un énoncé du problème à régler et une proposition d'approche, de justification et d'établissement des coûts. Au cours de la deuxième phase, tous les employés de l'Agence ont été invités à voter sur les propositions afin de déterminer lesquelles devraient être sélectionnées en vue de leur financement éventuel. Les propositions retenues ont été annoncées en décembre 2020. Au total, 75 projets ont été présentés, dont 29 ont été retenus. De ce nombre, huit projets ont été choisis et on y a investi 140 000 \$. Ces huit nouveaux projets de conservation des ressources naturelles, y compris un programme de surveillance côtière participative dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi qu'un projet pilote visant à numériser la documentation grise de l'Agence (rapports, études et histoires propres à un site, par exemple) seront menés à terme en 2021-2022 et au-delà.

Construction d'unités résidentielles à consommation énergétique nette zéro

Compte tenu de la nature de ses activités, Parcs Canada, comme d'autres organismes fédéraux, maintient un parc de logements pour loger son personnel qui travaille dans des régions éloignées où il y a peu d'options de logement dans le secteur privé. L'Agence fournit des logements à certains de ses employés dans plusieurs régions depuis des décennies. Pour innover dans ce domaine, les lieux patrimoniaux protégés administrés par Parcs Canada et situés dans le Nord du Canada travaillent ensemble après avoir reçu du financement du Fonds pour un gouvernement vert, pour concevoir des maisons reproductibles et très éconergétiques qui répondront aux besoins des activités de l'Agence dans cette région éloignée. Ce projet pilote donnera lieu à la conception d'une unité résidentielle à bilan net de carbone zéro, hautement efficace, qui appuie les objectifs de réduction du carbone de Parcs Canada, et qui pourrait être déployée dans d'autres endroits du Nord. En fin de compte, ce projet éclairera la stratégie de l'Agence pour le remplacement du parc de logements vieillissants et inefficaces et pour répondre à la demande croissante de logements pour le personnel. Une fois le projet pilote achevé, les nouvelles unités résidentielles devraient réduire les coûts d'exploitation annuels (actuellement de 406 000 \$ par année pour les combustibles de chauffage) et ainsi que les émissions de GES (actuellement de 621 tonnes).

Tirer parti des innovations liées à la COVID-19 en matière de services aux visiteurs

Compte tenu de la nécessité d'une distanciation physique dans les lieux patrimoniaux nationaux administrés par Parcs Canada pendant la pandémie de COVID-19, 2020 a marqué une année importante d'innovation dans les services aux visiteurs. En 2021 et au-delà, l'Agence prendra appui sur ces activités mises à l'essai pendant la pandémie pour élargir son offre de services aux visiteurs, comme les exemples suivants :

- Les lieux patrimoniaux nationaux du sud du Manitoba ont mis en œuvre des mesures d'adaptation à la COVID qui ont donné lieu à une nouvelle offre de services aux visiteurs et à une amélioration de l'accessibilité des sites. Cette offre se poursuivra dans les années à venir, et d'autres innovations suivront. Les nouveaux services comprenaient une visite guidée mettant en lumière l'histoire et l'architecture du sud du Manitoba. Les visiteurs ont participé à cette offre unique à partir de leur propre véhicule, en toute sécurité et en utilisant la technologie des émetteurs radio. Parcs Canada continuera de miser sur cette activité, et les leçons apprises seront communiquées à l'interne et aux partenaires.
- À l'aide des nouvelles technologies rendues courantes par la pandémie, les lieux patrimoniaux nationaux du sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest rejoindront plus de salles de classe dans les régions éloignées des Territoires du Nord-Ouest et dans le nord de l'Alberta que jamais auparavant. La programmation vidéo interactive et en direct mettra l'accent sur la géologie des parcs du Nord, la faune unique, la façon dont les programmes d'orientation et d'interprétation sont offerts sur les sites ainsi que les techniques de survie sur la terre ferme à l'aide de bateaux de brousse traditionnels. Ces programmes visent à promouvoir un lien plus étroit entre les sites administrés par Parcs Canada et les cultures et peuples autochtones de la région.

- À la suite de commentaires extrêmement positifs concernant la restriction des véhicules imposée en 2020 dans la partie est de la promenade Bow Valley au parc national Banff dans le contexte de la COVID, on prévoit offrir une expérience cycliste améliorée sous forme de projet pilote à Banff en 2021. Ce projet pilote s'appuie sur les réussites d'un réseau bien établi de pistes cyclables dans le parc et s'harmonise avec une stratégie à long terme visant le déplacement durable des personnes dans le parc. Les leçons tirées du projet pilote appuieront l'évaluation et la planification d'expériences cyclistes améliorées à l'avenir.
- Dans les parcs nationaux de Prince Albert et Elk Island, en raison des réalités de la COVID-19 et des limites des déplacements, le programme d'Initiation au camping a été rapidement remanié pour devenir une offre entièrement virtuelle. Celle ci a connu un tel succès que le parc offrira ce format dans les années à venir.

Des exemples supplémentaires d'expérimentation se trouvent dans les encadrés des points saillants à la section Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques, ci-dessus.

Principaux risques

Parcs Canada a cerné six risques clés liés à sa responsabilité principale, qui pourraient avoir une incidence sur la prestation des programmes et des services. Des stratégies d'atténuation connexes ont été élaborées pour réduire au minimum la probabilité et l'incidence globales. Ces risques et les stratégies d'atténuation associées sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Risque	Stratégies d'atténuation
Adaptation et réponse aux forces environnementales En raison de l'ampleur et du rythme rapide des changements environnementaux, y compris les changements climatiques, il y a un risque que l'intégrité des écosystèmes, les ressources et les infrastructures culturelles ne peuvent être entretenues ou améliorées, ce qui pourrait empêcher Parcs Canada de s'acquitter de son mandat.	 Pour atténuer ce risque, Parcs Canada prendra des mesures dans les domaines suivants : continuera d'évaluer les risques liés aux changements climatiques, s'efforcera de comprendre les répercussions et de déterminer des mesures d'adaptation réalisables et efficaces dans les endroits administrés par l'Agence; élaborera des ressources et des outils pour appuyer la planification de l'adaptation et ajuster les politiques et les programmes dans divers domaines de travail; mènera des projets de restauration des écosystèmes qui tiennent compte des répercussions des changements climatiques et qui atteignent les objectifs d'adaptation aux changements climatiques; prendra des mesures pour améliorer la connectivité écologique des lieux patrimoniaux; continuera d'examiner la gestion des urgences et d'offrir au personnel de Parcs Canada une formation continue sur la gestion des urgences et l'intervention d'urgence; continuera de mettre en œuvre des mesures pour protéger les biens du patrimoine contemporain et bâti, comme l'utilisation de conceptions et de matériaux de construction plus résilients; favorisera une solide culture de la conservation au Canada grâce à des communications ciblées qui sont liées à la science et à la conservation.

Risque	Stratégies d'atténuation
Relations avec les peuples autochtones	Pour atténuer ce risque, Parcs Canada prendra des mesures dans les domaines suivants :
Si Parcs Canada ne consacre pas le temps, les efforts et les investissements nécessaires pour établir et maintenir des relations avec les peuples autochtones, il y a un risque que l'Agence ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et d'assurer la mise en œuvre de ses programmes et la prestation de ses services, ce qui pourrait nuire à sa réputation, accroître le nombre de litiges et créer des obstacles pour atteindre les objectifs de conservation.	 proposera des projets, des ententes et des mécanismes qui facilitent les liens des Autochtones avec les terres et les eaux traditionnelles; proposera des politiques et des programmes qui appuient une approche globale de l'intendance autochtone; soutiendra la prise de décisions en collaboration avec les partenaires autochtones en augmentant la gestion coopérative et d'autres structures de partenariat et de consultation; travaillera avec les peuples autochtones pour examiner les désignations existantes et augmenter le nombre de désignations autochtones dans le cadre du Programme national de commémoration historique; éliminera les obstacles qui empêchent une collaboration et un engagement significatif des Autochtones; travaillera avec des partenaires autochtones pour intégrer les connaissances autochtones et scientifiques dans l'approche de l'Agence en matière de conservation et de recherche; travaillera avec les communautés autochtones pour intégrer les points de vue autochtones dans la façon dont les lieux patrimoniaux sont établis et mis en valeur. Parcs Canada s'efforcera également de créer des possibilités d'expériences pour les visiteurs afin d'aider la population canadienne à se familiariser avec la culture autochtone et à établir des liens avec elle; organisera des événements autochtones, soutiendra le développement de produits d'expérience du visiteur autochtones et rendra disponibles des lieux où les nations et peuples autochtones pourront faire connaître leurs histoires à leurs propres façons, et offrira des occasions uniques à l'appui de la réconciliation; travaillera avec les gouvernements autochtones à reconnaître leur rôle dans la prise de décisions concernant le processus d'établissement (comme dans l'évaluation de la faisabilité).

Risque	Stratégies d'atténuation			
État des biens construits et durabilité à long terme	Pour atténuer ce risque, Parcs Canada prendra des mesures dans les domaines suivants :			
En raison du vieillissement de l'infrastructure, d'un niveau inadéquat de réfection et d'entretien, des changements climatiques et des effets inflationnistes, il y a un risque que Parcs Canada ne soit pas en mesure de maintenir un portefeuille de biens durables, ce qui pourrait compromettre la sécurité publique, la perte d'un patrimoine culturel irremplaçable et porter atteinte à la réputation de l'Agence.	 completera l'investissement du financement existant et à durée limitée dans les immobilisations pour soutenir les améliorations de l'état du patrimoine bâti et des biens contemporains de l'Agence. mettra en œuvre un plan pluriannuel pour renforcer la réceptivité à l'investissement qui aidera l'Agence à passer à un financement durable à long terme. Cela comprendra l'adoption d'une stratégie du portefeuille des biens immobiliers (SPBI) à long terme qui établira les priorités et l'orientation des investissements futurs dans l'ensemble du réseau de biens de Parcs Canada, tout en assurant l'harmonisation avec les priorités et les orientations du gouvernement, y compris les recommandations de l'Examen horizontal des immobilisations du Secrétariat du Conseil du Trésor. Cette SPBI est essentielle à la définition des exigences de financement à long terme pour que l'Agence soit une intendante responsable de son réseau de biens variés et complexes. La mise en œuvre de la Stratégie, à compter de 2021-2022, coïncidera avec la dernière année du financement temporaire approuvé des immobilisations. Parcs Canada travaillera à obtenir un financement à court terme supplémentaire pour compléter l'affectation de capital de base de l'Agence, de 60 millions de dollars par année tout en travaillant à l'achèvement, à l'approbation et au ressourcement de la SPBI à long terme. mettra en œuvre un cadre d'établissement des priorités en matière d'immobilisations culturelles qui aidera à orienter la prise de décisions relatives aux investissements futurs pour tous les biens patrimoniaux administrés par l'Agence; continuera de tenir et de mettre à jour la base de données sur la gestion des biens de Parcs Canada afin de s'assurer que l'Agence dispose de renseignements complets sur le nombre et l'état actuel de ses biens patrimoniaux. 			
Position concurrentielle	Pour atténuer ce risque, Parcs Canada prendra des mesures dans les domaines suivants :			
Si l'Agence ne réagit pas à l'évolution des conditions socioéconomiques et à d'autres influences du marché, il y a un risque que les programmes et services de Parcs Canada ne répondent pas aux attentes des Canadiens, ce qui pourrait entraîner une diminution de la pertinence de l'Agence, mesurée par une diminution de la part de marché du tourisme et du nombre de visiteurs.	 rejoindra les marchés et les publics nationaux ciblés afin de diversifier et stimuler la fréquentation et améliorer la sensibilisation et l'appui du public; fera des efforts de sensibilisation et de marketing à l'échelle nationale dans un contexte qui accorde la priorité au numérique; gérera les niveaux de fréquentation afin d'offrir aux visiteurs des expériences de qualité tout en assurant la durabilité, y compris susciter la croissance si possible, et redistribuer la fréquentation, tant sur les plans géographique que temporel, au besoin; diversifiera et renouvellera les possibilités d'expérience du visiteur afin de répondre aux attentes du public en matière d'expériences nouvelles et novatrices; tirera parti des anniversaires clés et offrira une programmation améliorée, des événements spéciaux et d'autres promotions pour encourager les visites. 			

Risque	Stratégies d'atténuation				
Innovation opérationnelle	L'Agence Parcs Canada fera face à deux changements majeurs qui moderniseront son régime de gestion financière à l'avenir :				
Si l'Agence ne modernise pas ses services ministériels et internes, il y a un risque que Parcs Canada n'ait pas la capacité, les processus et les outils opérationnels pour appuyer efficacement la prestation de services et répondre aux attentes du gouvernement en matière de responsabilisation de gestion.	 Renouveler le Cadre ministériel des résultats de l'Agence en fonction d'une orientation stratégique à plus long terme qui jettera les bases d'une prise de décisions éclairées, de l'affectation et de la réaffectation des ressources; Développer sa capacité de rendement et d'analyse, y compris l'analyse comparative par rapport à des ministères semblables, afin d'appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes et de démontrer les résultats à la population canadienne; Élaborer et mettre en œuvre une solide stratégie de données pour appuyer une planification, une mesure du rendement et une prise de décisions efficaces; Élaborer et mettre en œuvre une approche renouvelée de la planification des activités qui intégrera la planification des activités, des finances et des ressources humaines, la surveillance et le rendement afin d'appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes et de démontrer les résultats à la population canadienne; Mettre en œuvre un régime renforcé de gestion des prévisions et du budget qui appuiera une meilleure planification et une meilleure prise de décisions en faisant progresser les changements ciblés dans la gouvernance, les processus opérationnels, la formation et la gestion du changement. Cela permettra la transition vers l'affectation de crédits pour un seul exercice et ouvrira la voie à la recherche d'une affectation de fonds à long terme pour la gestion des actifs au moyen d'un régime de comptabilité d'exercice; Déterminer les options et mettre en œuvre une solution de système de GI/TI pour mieux relier les diverses fonctions de gestion des investissements, de réalisation de projets, de planification des investissements et de gestion financière afin de répondre aux besoins de l'Agence et aux attentes des Canadiens. 				

Risque	Stratégies d'atténuation
Équité, accessibilité, inclusion, diversité et bien-être de l'effectif Si l'Agence ne favorise pas un milieu de travail inclusif et exempt d'obstacles qui reflète la diversité de la population canadienne, il y a un risque qu'elle ne soit plus un employeur de choix et qu'elle n'ait pas la perspective nécessaire pour servir tous les Canadiens, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les programmes et les services, et porter atteinte à la réputation de Parcs Canada.	Pour atténuer ce risque, Parcs Canada prendra les mesures suivantes : Équité : Continuer d'offrir aux employés des possibilités de formation, d'information, d'affiliation et d'apprentissage en faisant la promotion de groupes comme Pride at Work, Live Work Play et le caucus des employés fédéraux des Noirs. Veiller à être prêt à se conformer à la Loi sur l'équité salariale en faisant progresser la planification et la mise en œuvre d'un plan de travail. Adopter un modèle de partenariat qui comprend la gestion continue des terres en partenariat avec les Nations autochtones. Accessibilité : Travailler avec la collectivité des personnes handicapées pour mettre en œuvre les priorités mises de l'avant dans la Stratégie pour l'accessibilité dans la fonction publique. Offrir de l'éducation, de la formation et doter les gestionnaires d'embauche des connaissances et des outils nécessaires pour faire connaître les avantages d'un lieu de travail diversifié et inclusif. Examiner les processus, les programmes et les services de l'Agence afin de cerner, d'eliminer et de prévenir les obstacles à l'accessibilité. Créer un réseau d'employés handicapés et une communauté d'accessibilité dynamiques et engagés. Produire un plan d'action qui facilite l'intégration efficace et le soutien continu en milieu de travail. Diversité et inclusion : Mettre en œuvre une structure renouvelée pour les réseaux de champions et d'employés qui appuiera et aidera à favoriser une culture de diversité et d'inclusion. Élaborer un plan d'action sur la diversité et l'inclusion (plus un plan d'action pour les champions). Accroître la représentation dans l'embauche, les nominations et le perfectionnement en leadership (Stratégie canadienne de lutte contre le racisme pour 2019-2022). Milieu de travail : Offrir un lieu de travail où les questions de santé mentale sont abordées de façon constructive et ouverte tout en relevant les défis, en continuant à faire de la sensibilisation et en favorisant un comportement positif pour réduire la stigmatisa
	 Mettre en œuvre le Système de gestion du rendement de la fonction publique; engagement pris par le président et directeur général envers le greffier du Conseil privé.

Résultats prévus pour Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Résultats ministériels	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2017-2018
Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations	Pourcentage de régions terrestres représentées dans le réseau de parcs nationaux	Au moins 82 %	D'ici mars 2025	79 %	77 %	77 %
actuelles et futures	Pourcentage de régions marines représentées dans le réseau d'aires marines nationales de conservation	Au moins 31 %	D'ici mars 2025	21 %	17 %	17 %
	Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux dont l'intégrité écologique est préservée ou améliorée	Au moins 92 %	D'ici mars 2023	86 %	82 %	88 %
	Nombre de lieux patrimoniaux naturels gérés en coopération avec les peuples autochtones ¹	Entre 27 et 30	D'ici mars 2021	S. O.	S. O.	S. O.
Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations actuelles et futures	Nombre de lieux, de personnes et d'évènements dont l'importance nationale est officiellement reconnue	Au moins 3 778	D'ici mars 2021	3 826	3 816	3 812
lutures	Pourcentage de la collection historique et archéologique, des paysages culturels et des sites archéologiques sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardés	Au moins 90 %	D'ici mars 2024	68 %	63 %	S. O.

Résultats ministériels	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2017-2018
	Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux dans un état bon ou passable ¹	Au moins 49 %	D'ici mars 2022	S. O.	S. O.	S. O.
	Nombre de lieux patrimoniaux culturels gérés en coopération avec les peuples autochtones	Entre 6 et	D'ici mars 2021	S. O.	S. O.	S. O.
La population découvre le patrimoine naturel et culturel du	Nombre de visiteurs qui font l'expérience des lieux de Parcs Canada	Au moins 23,7M	D'ici mars 2021	24,9 M	25,1 M	27,2 M
Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs	Pourcentage de citoyens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	Entre 78 % et 82 %	D'ici mars 2021	83 %	88 %	90 %
	Nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes	Entre 32 et 42	D'ici mars 2025	34	30	S. O.1
	Pourcentages des biens contemporains dans un état bon ou passable ¹	Au moins 74 %	D'ici mars 2022	S. O.	S. O.	S. O.

¹Il s'agit d'un indicateur nouveau ou révisé adopté en 2020-2021 et, par conséquent, aucun résultat de l'année précédente n'est disponible.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC.ⁱⁱⁱ

Ressources financières budgétaires prévues pour Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

			Dépenses prévues 2023-2024
1 015 272 310	1 015 272 310	650 354 911	608 428 578

La diminution des dépenses prévues est principalement attribuable à la fin du financement des initiatives d'infrastructure de Parcs Canada visant à réhabiliter une partie importante de son inventaire de biens patrimoniaux, d'installations de services aux visiteurs, de routes et de voies navigables dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. Bien que le financement des infrastructures arrive à échéance, l'Agence élabore un plan à long terme pour la gestion et la durabilité de ses infrastructures.

L'information sur les finances, les ressources humaines et le rendement pour l'Inventaire des programmes de Parcs Canada est disponible dans l'InfoBase duGC. iv

Ressources humaines prévues pour Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

	temps plein prévus	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
4 378	4 191	3 985

La diminution du nombre d'équivalents temps plein est principalement attribuable à l'élimination progressive du financement des initiatives d'infrastructure de Parcs Canada visant à réhabiliter une partie importante de son inventaire de biens patrimoniaux, d'installations de services aux visiteurs, de routes et de voies navigables dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. Bien que le financement des infrastructures arrive à échéance, l'Agence élabore un plan à long terme pour la gestion et la durabilité de ses infrastructures.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC.^v

Services internes : résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Priorités : Innovation dans les activités et équité en matière d'emploi, accessibilité, inclusion, diversité et mieux-être

Services de gestion et de surveillance

En 2021-2022, Parcs Canada renouvellera son Cadre ministériel des résultats en fonction d'une orientation stratégique à plus long terme qui jettera les bases d'une prise de décisions, d'une affectation et d'une réaffectation des ressources fondées sur des données probantes. De plus, une approche renouvelée de la planification des activités qui incorporera la planification, la surveillance et le rendement des activités, des finances et des ressources humaines sera élaborée et mise en œuvre. L'Agence améliorera également son rendement et sa capacité d'analyse, en plus de parachever une stratégie de données et d'en commencer la mise en œuvre.

Parcs Canada poursuivra des travaux essentiels visant à adopter une SPBI à long terme qui établira les priorités et les orientations des investissements futurs dans l'ensemble du réseau de biens de Parcs Canada, tout en assurant l'harmonisation avec les priorités et les orientations du gouvernement, y compris avec les recommandations issues de l'Examen horizontal des immobilisations dirigé par le Secrétariat du Conseil du Trésor. La SPBI sera essentielle pour définir le financement à long terme requis pour que l'Agence soit une intendante responsable de son réseau d'actifs extrêmement varié et complexe. L'application initiale des éléments réalisables de la SPBI en 2021-2022 coïncidera avec la dernière année des crédits d'immobilisations temporaires approuvés. Parcs Canada s'efforcera d'obtenir un financement

supplémentaire à court terme pour compléter l'affectation de base de capital de l'Agence de 60 millions de dollars par année, tout en travaillant à l'achèvement, à l'approbation et au ressourcement de la SPBI à long terme.

Services de gestion des ressources humaines;

Favoriser le rendement, la diversité et l'inclusivité en matière d'emploi

La solidité d'un organisme hautement opérationnel comme Parcs Canada repose sur sa maind'œuvre. L'Agence :

- créera et mettra en œuvre une stratégie pour accroître la diversité et l'inclusion et élaborer un plan d'équité en matière d'emploi;
- contribuera à une étape importante de l'égalité entre les sexes en entreprenant des travaux visant à créer un plan d'équité salariale en 2021, un exercice qui s'étalera sur trois ans;
- créera, en consultation avec les employés handicapés, la Stratégie d'accessibilité 2022-2025 de l'Agence afin de cerner, d'éliminer et de prévenir les obstacles à l'accessibilité pour les employés actuels et futurs de l'Agence;
- continuera de moderniser ses pratiques de gestion des ressources humaines, y compris le recrutement et la formation d'employés autochtones, l'embauche de jeunes et la poursuite de la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion du rendement à l'échelle de l'Agence.

Optimiser un milieu de travail sûr, sain et respectueux

L'Agence Parcs Canada demeure déterminée à créer un milieu de travail sécuritaire, sain et respectueux pour tous les employés. Par conséquent, l'Agence entreprendra de nombreuses initiatives à l'appui de l'atteinte de cet objectif dans l'ensemble de l'organisation.

- Elle continuera de s'efforcer de protéger la santé et la sécurité physiques et
 - psychologiques des employés de Parcs Canada, y compris toutes les exigences législatives en vertu de la partie II du Code canadien du travail), en reconnaissant que la COVID-19 a entraîné des défis uniques liés au bienêtre physique et psychologique des membres de l'équipe de Parcs Canada.
- Elle continuera de sensibiliser activement le personnel à l'importance de la santé mentale grâce à une vaste

Emplois autochtones dans la réserve de parc national Thaidene Nene

Parcs Canada travaillera en étroite collaboration avec les partenaires autochtones pour donner suite aux engagements pris dans le cadre de l'entente d'établissement de la réserve de parc national Thaidene Nene en matière de formation, de mentorat et de jumelage grâce à la création d'un poste d'apprentissage, d'emploi et d'engagement. Ce nouveau poste permettra également de renforcer les capacités liées aux demandes adressées par des Autochtones à Parcs Canada quant à des emplois et contrats locaux.

gamme de services et de soutien, notamment le Programme d'aide aux employés et à leur famille et le Centre de ressources en santé mentale en ligne du gouvernement du Canada.

- Elle mettra en œuvre les recommandations formulées en 2021-2022 à la suite d'une vérification interne de la santé et de la sécurité au travail effectuée en 2019-2020.
- En 2021-2021, Parcs Canada effectuera un examen cyclique de son régime de ressources humaines et entreprendra la mise en œuvre des recommandations en fonction des priorités.
- Elle mettra en place les exigences découlant de la mise en œuvre du projet de loi C-65, qui vise à accroître les aspects de prévention associés à la création d'un milieu de travail exempt de harcèlement. En 2021-2022, Parcs Canada continuera également de promouvoir sa politique interne et de fournir des conseils sur la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail, quel qu'en soit le type, de réagir aux situations où le harcèlement et la violence ont eu lieu et d'appuyer les victimes de harcèlement et de violence.

Rémunération

L'Agence Parcs Canada s'est engagée à améliorer la rapidité et l'exactitude des données des transactions de paye à l'appui de la stabilisation de la paye, en fournissant les outils, la formation et les ressources nécessaires pour maximiser l'efficacité. Au cours de la période de planification, Parcs Canada :

- continuera de collaborer avec Services publics et Approvisionnement Canada et de travailler à diverses initiatives ministérielles, comme l'examen de la fonction de comptabilisation du temps, afin de stabiliser l'administration de la paye, de réduire le nombre de problèmes de paye et d'améliorer la rapidité de leur résolution;
- mettra en œuvre les recommandations d'une évaluation des contrôles internes sur la fonction de comptabilisation du temps, terminée en 2019;
- modernisera et rationalisera ses politiques et pratiques de dotation, en appuyant et en favorisant l'innovation et l'excellence en matière d'embauche;
- continuera, dans un esprit d'amélioration continue, d'apporter des changements aux processus opérationnels et tirera parti de la technologie de billetterie électronique pour offrir un meilleur service aux employés. De plus, l'Agence favorisera l'utilisation de données et d'outils, comme des tableaux de bord et d'autres rapports, pour appuyer la planification des ressources humaines et la prise de décisions éclairées et fondées sur des données probantes.
- poursuivra les efforts de négociation d'une nouvelle convention collective avec les employés syndiqués afin de refléter l'importance que l'Agence accorde à des relations patronales-syndicales harmonieuses.

Services de gestion financière

L'Agence Parcs Canada apporte des améliorations à la gestion financière afin de mieux harmoniser ses ressources avec les besoins de ses programmes et d'être en meilleure position pour réagir aux changements dans son environnement opérationnel. Ces améliorations comprennent une meilleure planification financière et une meilleure information à l'appui de la prise de décision ainsi que des changements ciblés dans les processus, outils et systèmes opérationnels qui permettront le passage à un crédit d'un an, ce qui ouvrira la voie à la

recherche d'une allocation de financement à long terme pour la gestion des actifs au moyen d'un régime d'établissement du budget fondé sur la comptabilité d'exercice.

Services de gestion de l'information et de technologie de l'information

Collaborer ouvertement et numériquement avec les partenaires et les Canadiens En 2021-2022, Parcs Canada poursuivra la mise en place progressive de nouveaux outils de collaboration pour soutenir la productivité et le travail d'équipe, tant à l'interne qu'avec ses partenaires.

Doter Parcs Canada d'une main-d'œuvre mobile

Même avant la pandémie de COVID-19, une grande partie du travail de Parcs Canada avait lieu à l'extérieur des bureaux traditionnels. En 2021-2022, l'Agence appuiera ce travail en continuant de déployer des solutions et des applications infonuagiques mobiles, y compris son projet pilote de production de rapports mobiles avec ses équipes responsables de la sécurité des visiteurs et des conflits entre humains et espèces sauvages..

Établir des liens avec les Canadiens à l'aide des données ouvertes

Parcs Canada appuie la priorité du gouvernement du Canada en matière de données ouvertes. En 2021-2022, l'Agence appliquera son cadre pour intégrer les données ouvertes aux opérations à tous les niveaux et continuera de rendre plus d'ensembles de données accessibles au public.

Utiliser la technologie pour s'améliorer continuellement

Parcs Canada continue d'améliorer sa connectivité réseau et ses télécommunications pour s'assurer que ses employés peuvent offrir aux Canadiens la norme de services qu'ils attendent.

Mettre en place un environnement de travail virtuel pendant la pandémie mondiale

En réponse aux mesures continues de santé publique liées à la pandémie mondiale, Parcs Canada continue d'adapter et d'améliorer les outils et les services de gestion de l'information et de technologie de l'information dont les employés ont besoin pour exécuter leur mandat et collaborer virtuellement avec leurs collègues, peu importe d'où ils travaillent.

Services de gestion des acquisitions

La présence locale de Parcs Canada d'un océan à l'autre lui permet de soutenir l'économie canadienne dans de multiples secteurs. Grâce à ses services de gestion des acquisitions, l'Agence s'efforce d'accroître les occasions d'affaires pour les peuples autochtones afin d'atteindre l'objectif du gouvernement du Canada de 5 % des dépenses totales d'approvisionnement par l'entremise de ses objectifs de rendement pluriannuels. De plus, l'Agence s'efforce d'appuyer d'autres objectifs d'approvisionnement social du gouvernement fédéral par ses services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
113 836 418	113 836 418	92 998 565	92 102 013

Ressources humaines prévues pour les Services internes

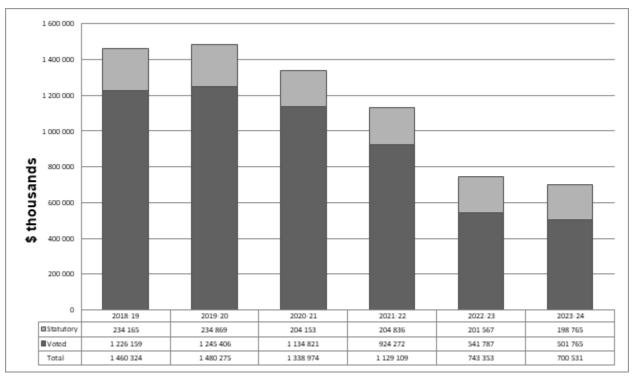
• •	temps plein prévus	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
915	743	716

Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2018-2019 à 2023-2024



Le graphique ci-dessus illustre la tendance des dépenses de Parcs Canada sur une période de six ans. De 2015 à 2022, l'Agence a reçu 4,2 milliards de dollars pour investir dans ses lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation afin de remettre en état une partie importante de son inventaire de biens liés au patrimoine, aux visiteurs, aux routes et aux voies navigables. Ce financement limité dans le temps diminue graduellement à partir de 2020-2021, ce qui explique la réduction importante des dépenses prévues pour les années à venir. Bien que le financement des infrastructures arrive à échéance, l'Agence élabore un plan à long terme pour la gestion et la durabilité de ses infrastructures.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau suivant présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour chaque responsabilité essentielle de Parcs Canada et pour les Services internes, s'il y a lieu, pour les années indiquées ci-dessous.

réelles	réelles	dépenses	Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
1 331 557 979	1 358 136 356	1 225 313 521	1 015 272 310	1 015 272 310	650 354 911	608 428 578
1 331 557 979	1 358 136 356	1 225 313 521	1 015 272 310	1 015 272 310	650 354 911	608 428 578
128 766 185	122 138 301	113 660 718	113 836 418	113 836 418	92 998 565	92 102 013
1 460 324 164	1 480 274 657	1 338 974 239	1 129 108 729	1 129 108 729	743 353 476	700 530 591
	réelles 2018-2019 1 331 557 979 1 331 557 979 128 766 185	réelles 2018-2019 réelles 2019-2020 1 331 557 979	réelles 2018-2019 réelles 2019-2020 dépenses 2020-2021 1 331 557 979	réelles 2018-2019 réelles 2019-2020 dépenses 2020-2021 budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses) 1 331 557 979 1 358 136 356 1 225 313 521 1 015 272 310 1 28 766 185 122 138 301 113 660 718 113 836 418	réelles 2018-2019 réelles 2019-2020 dépenses 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses) 1 331 557 979 1 358 136 356 1 225 313 521 1 015 272 310 1 015 272 310 1 331 557 979 1 358 136 356 1 225 313 521 1 015 272 310 1 015 272 310 1 28 766 185 122 138 301 113 660 718 113 836 418	réelles 2018-2019 réelles 2019-2020 dépenses 2020-2021 budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses) prévues 2021-2022 prévues 2021-2022 1 331 557 979 1 358 136 356 1 225 313 521 1 015 272 310 1 015 272 310 650 354 911 1 331 557 979 1 358 136 356 1 225 313 521 1 015 272 310 1 015 272 310 650 354 911 128 766 185 122 138 301 113 660 718 113 836 418 113 836 418 92 998 565

Pour les exercices financiers 2018-2019 et 2019-2020, les montants représentent les dépenses réelles telles que rapportées dans les Comptes publics. Pour l'exercice financier 2020-2021, les montants représentent les dépenses projetées qui comprennent les dépenses budgétaires et legislatives prévues, comme présentées dans le Budget principal et le Budget supplémentaire des dépenses.

Pour les exercices financiers 2021-2022 à 2023-2024, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer les programmes de l'Agence.

La tendance des dépenses en immobilisations d'environ 4,2 milliards de dollars est principalement attribuable à des investissements limités dans le temps, atteignant un sommet en 2019-2020 et diminuant par la suite, dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation afin de réhabiliter une partie importante de l'inventaire de biens construits liés au patrimoine, aux visiteurs, aux autoroutes et aux voies navigables. Bien que le financement des infrastructures arrive à échéance, l'Agence élabore un plan à long terme pour la gestion et la durabilité de ses infrastructures.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle de Parcs Canada et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Prévisions d'équivalents temps plein 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	4 356	4 656	4 371	4 378	4 191	3 985
Total partiel	4 356	4 656	4 371	4 378	4 191	3 985
Services internes	1 226	935	946	915	743	716
Total	5 582	5 591	5 316	5 293	4 933	4 701

La tendance à la baisse des équivalents temps plein à compter de 2020-2021 est principalement attribuable à l'élimination progressive des investissements dans l'infrastructure des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation pour remettre en état une partie importante de l'inventaire de biens patrimoniaux, d'installations de services aux visiteurs, de routes et de voies navigables. Bien que le financement prenne fin, l'Agence élabore un plan à long terme pour la gestion et la durabilité de son infrastructure.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits organisationnels de Parcs Canada sont disponibles dans le Budget principal des dépenses 2021-2022.^{vi}

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations de Parcs Canada pour 2020-2021 à 2021-2022.

Les montants des résultats projetés et prévus dans cet état des résultats ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants des dépenses projetées et prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel ont été établis en fonction des dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de Parcs Canada.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2020-2021	Résultats prévus 2021-2022	Écart (résultats prévus pour 2021-2022 moins prévisions des résultats de 2020-2021)
Total des dépenses	1 016 932 000	976 517 000	(40 415 000)
Total des revenus	150 000 000	150 000 000	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	866 932 000	826 517 000	(40 415 000)

Le coût de fonctionnement net devrait diminuer de 40,4 millions de dollars en 2021-2022, passant de 866,9 millions de dollars à 826,5 millions. Cela est principalement attribuable à l'arrivée à échéance du financement des infrastructures à durée limitée, compensée par des dépenses d'amortissement plus élevées à la suite d'investissements dans les immobilisations mises en service.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Jonathan Wilkinson, C.P., député fédéral

Administrateur général : Ron Hallman, président et directeur général :

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants:

- Loi sur l'Agence Parcs Canada^{vii}
- Loi sur les parcs nationaux du Canada^{viii}
- Loi sur le parc urbain national de la Rouge^{ix}
- Loi sur les lieux et monuments historiques^x
- Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canadaxi
- Loi sur le parc marin du Saguenay Saint-Laurent^{xii}
- Règlement sur les canaux historiquesxiii en vertu de la Loi sur le ministère des Transports^{xiv}
- Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales^{xv}
- Loi sur la protection des phares patrimoniaux^{xvi}
- Loi sur les espèces en péril^{vii}

Année d'incorporation ou de création : 1998

Raison d'être, mandat et rôle : Composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le site Web de Parcs Canada. XVIIII.

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir la « lettre de mandat du ministre ».xix

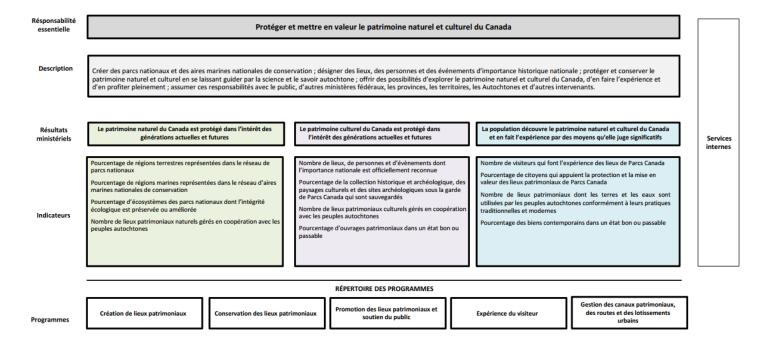
Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le site Web de Parcs Canada.**

ı

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés de Parcs Canada pour 2021-2022 sont illustrés ci-dessous.



Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC.xxi

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de Parcs Canada.xxii

- Stratégie ministérielle de développement durable
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Analyse comparative entre les sexes plus;

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de Parcs Canada ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2021-2022.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales. En renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

30, rue Victoria Gatineau (Québec) Canada J8X 0B3

Renseignements généraux 888-773-8888

Renseignements généraux (international) 819-420-9486

Téléimprimeur (TTY) 866-787-6221

Site Internet: www.parcscanada.gc.ca

 $\textbf{Courriel:} \verb|pc.information.pc@canada.ca| \\$

Annexe: Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2021-2022, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2020 : Protéger les Canadiens de la COVID-19; Aider les Canadiens durant la pandémie; Rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; Le pays pour lequel nous menons ce combat.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i Intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus dans l'évaluation : un guide d'introduction, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/verifications-evaluations/evaluation-gouvernement-canada/gba-guide.html
- ii Réaliser un avenir durable Stratégie ministérielle de développement durable de l'Agence Parcs Canada de 2020 à 2023, https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/docs2i/durable-sustainable-2020-2023
- iii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
- iv InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sqd/edb-bdd/index-fra.html#start
- v InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
- vi. Budget principal des dépenses 2019–2020, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html
- vii. Loi sur l'Agence Parcs Canada, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/
- viii. Loi sur les parcs nationaux du Canada, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/
- ix. Loi sur le parc urbain national de la Rouge, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-8.55/
- x. Loi sur les lieux et monuments historiques, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/
- xi. Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/index.html
- xii. Loi sur le parc marin du Saguenay Saint-Laurent, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html
- xiii. Règlement sur les canaux historiques en vertu de la Loi sur le ministère des Transports, https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/index.html
- xiv. Loi sur le ministère des Transports, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-18/
- xv. Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/
- xvi. Loi sur la protection des phares patrimoniaux, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/
- xvii. Loi sur les espèces en péril, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/
- xviii Supplementary Information, https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2021-22/is-si
- xix. Lettre de mandat du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-de-lenvironnementet-du-changement
- xx Contexte opérationnel https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2021-22/is-si#operating-context
- xxi. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
- xxii Renseignements supplémentaires, https://www.pc.gc.ca/en/agence-agency/bib-lib/plans/dp/dp2021-22/is-si
- xxiii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html